

ALGÉRIE - UE

Diffusion d'une vidéo attentatoire aux symboles de l'Etat: le Parlement européen exprime ses "regrets" à l'Algérie

P. 24

ALGÉRIE - OPEP

Guitouni : L'Algérie œuvrera avec ses partenaires à la stabilisation des prix

P. 6

ALGÉRIE - LIBAN

M. Benmessaoud examine avec l'ambassadeur libanais les voies et moyens de consolider la coopération bilatérale dans le tourisme et l'artisanat

P. 3

É N E R G I E

LE PDG DU GROUPE SONATRACH, ABDELMOUMEN OULD KADOUR L'A AFFIRMÉ À SKIKDA

«Sonatrach œuvre à figurer parmi les 5 plus grandes sociétés pétrolières d'ici 2030»



Le Président directeur général, (PDG) du groupe Sonatrach, Abdelmoumen Ould Kadour a affirmé jeudi soir à Skikda que "Sonatrach œuvre à figurer parmi les 5 plus grandes sociétés pétrolières au monde à horizon 2030". Cette stratégie de figurer parmi les plus grandes sociétés pétrolières "ne se concrétisera qu'à travers le développement du facteur humain qui représente une des priorités stratégiques et centre d'intérêt de Sonatrach", a considéré Ould Kadour lors de sa visite au complexe pétrolier de Skikda.

P. 6

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Guitouni : Le gouvernement approuve le lancement d'appels d'offres pour la production de 200 mégawatts

P. 3

INTÉRIEUR - SAISON ESTIVALE

Bedoui: renforcer le rôle des commissions de sécurité pour faire face à l'exploitation illégale des plages

P. 3

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS, M. ZAALANE :

« Réception du tronçon de l'autoroute Chiffa-Berrouaghia lors du premier trimestre de 2019 »

P. 3

SANTÉ

ARTHROSE :
La pose d'une prothèse augmente le risque cardiaque après l'opération

P.p.12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 MOBILIS/
USM ALGER :

Le Bosnien Bazdarevic ne viendra pas

P. 21

FÊTE - COMMERCE
Plus de 4.500 commerçants réquisitionnés pour la permanence de l'Aïd El-Fitr à Alger

P. 24

MDN

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE
Une tentative d'introduction de plus de 3 quintaux de kif traité par trois narcotrafiquants marocains déjouée

P. 24

HÔTEL EL-AURASSI
Signature d'une convention entre les ministères du Tourisme et de l'Agriculture

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, M. Abdelkader Benmessaoud, et le ministre de l'Agriculture, du Développement Rural et de la Pêche, M. Abdelkader Bouazghi, procéderont ce soir à partir de 21h30 à l'hôtel El Aurassi, à la signature d'une convention cadre pour la valorisation du patrimoine écologique et agricole.



Horaire des prières

Dimanche 25 Ramadhan 1439

Fajr	03:26
Dohr	12:48
Asr	16:39
Maghreb	20:39
Isha	21:54



ENERGIE
Guitouni à Blida



Le ministre de l'Energie, M. Mustapha Guitouni, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Blida. Le ministre inspectera durant cette visite plusieurs grands projets relevant de son secteur.

DEMAIN AU SIÈGE DU MINISTÈRE
Portes ouvertes sur l'autorité de régulation des hydrocarbures

Le ministère de l'Energie, organise demain lundi 11 juin à partir de 11h, à la salle des conférences du ministère, des portes ouvertes sur l'autorité de régulation des hydrocarbures. La rencontre sera présidée par le ministre de l'Energie, M. Mustapha Guitouni.

SOLIDARITÉ
M^{me} Ghania Eddalia à Tipasa



Le ministre de la Solidarité Nationale, de la Famille et de la Condition de la Femme, Mme Ghania Eddalia, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tipasa. Au cours de cette visite, la ministre se rendra au Centre national d'accueil des femmes et des jeunes filles victimes de violence et en situation de détresse de Bou Ismaïl.

HABITAT
Cérémonie de remise des clés de logements

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, M. Abdelwahid Temmar, présidera ce soir à partir de 22h, à la salle omnisports de Chéaga (Alger), la cérémonie de remise des clés de logements de différentes formules au niveau national.



ENVIRONNEMENT ET ÉNERGIES RENEUVELABLES
M^{me} Zerouati à Mila et Jijel



La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Mme Fatma Zerouati, entamera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection de deux jours dans les wilayas de Mila et Jijel.

MOUDJAHIDINE
Zitouni à Boumerdès

Le ministre des Moudjahidine, M. Tayeb Zitouni, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Boumerdès.



Météo



	Max	Min
Alger	23°	15°
Oran	23°	16°
Annaba	31°	18°
Béjaïa	24°	17°
Tamanrasset	38°	24°

THÉÂTRE DES SABLETTES
Soirée de variétés algéroise

La chanteuse, Hassiba Abderaouf, animera une soirée de variétés algéroise, ce soir à partir de 22h30, au Théâtre de la promenade des Sablettes.



BLIDA
Finale du championnat régional de futsal inter-service de police

La salle omnisport Hocine Chaâlâne du Complexe olympique Mustapha Tchaker, abritera ce soir à partir de 22h, la Finale du championnat régional de futsal inter-service de police devant opposer l'équipe de la sous-direction du recrutement et de la sélection et celle du service de protection et de sécurité.



VENDREDI À BATNA
Tremblement de terre de 3,7 degrés enregistré à Sefiane

Un tremblement de terre d'une magnitude de 3,7 sur l'échelle de Richter a eu lieu, vendredi à 03h15 (heure locale) dans la wilaya Batna, indique le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 8 km au nord-est de la commune de Sefiane à l'ouest de la wilaya de Batna, précise la même source.

CULTURE
Des œuvres de Mammeri traduites vers tamazight en librairie

Un coffret contenant trois œuvres littéraires traduites vers tamazight de l'écrivain Mouloud Mammeri, est mis en vente dans l'ensemble des bibliothèques de lecture publique indigène, a indiqué hier le Haut-commissariat à l'amazighité (Hca), dans un communiqué. Initiée à l'occasion de la célébration du centenaire d'un des intellectuels algériens les plus brillants de sa génération, la traduction de "Le sommeil du juste" (Taguni n win ighezzan", "Le banquet" (Adraw) et "La traversée" (Tazgrawt), respectivement par Djamel Lacey, Habib Allah Mansouri et Mohand Arab Ait Kaci, est une opération qui vise à "relayer la connaissance et donner un large écho" à l'œuvre de Mouloud Mammeri (1917-1989). Le coffret est également disponible sur le réseau des éditions Dar El Outhmania, détentrice des droits d'édition sur les œuvres de Mammeri, précise le communiqué. Natif de Taourirt Mimoun, une localité située sur les hauteurs de Tizi-Ouzou, Mammeri demeure un des écrivains les plus illustres de la littérature d'expression française.



PROMOTION MOBILIS
Vos bouquets MobInfo Spécial Ramadhan!



A l'occasion du mois sacré, Mobilis propose à tous ses clients deux nouveaux bouquets spéciaux Ramadhan au service « Mobinfo ». Mobinfo, est un service d'information pratique et utile, en plus des contenus existants, Mobilis offre deux nouveaux bouquets lié au mois sacré de Ramadhan, « Bouquet Dini & Bouquet Utile ». Bouquet Dini : Horaires de prières/Imsak & Iftar, Douaa, Hadith dini, Ma3louma dinya... Bouquet Utile : Recettes, Météo, programme TV, Boukalettes, cinéma, bien être... Les clients Mobilis peuvent souscrire au bouquet souhaité en composant la formule *620# à 50 DA le bouquet ! Profitez-en ! Saha Ramadhankoum.

LE MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS, ABDELGHANI ZAALANE L'A AFFIRMÉ À MÉDÉA : «Réception du tronçon de l'autoroute Chiffa-Berrouaghia lors du premier trimestre de 2019»

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Abdelghani Zaalane a affirmé jeudi à Médéa que le projet de la voie de dédoublement reliant Chiffa (Blida) et Berrouaghia (Médéa) sera réceptionné lors du premier trimestre de l'année 2019, ajoutant que le taux d'avancement des travaux est actuellement à 81%.

La majorité des structures sur la voie reliant Chiffa et Berrouaghia dont des routes, des ponts, des tunnels et des ouvrages d'art, seront réceptionnées avec la fin de l'année en cours, alors que le projet sera réceptionné définitivement durant le premier trimestre de 2019 au plus tard, a-t-il précisé lors d'une visite de terrain pour s'enquérir de l'avancement des travaux.

S'étendant sur un linéaire de 53 Km, dont 17 Km de ponts, de tunnels et d'ouvrages d'art, le projet d'autoroute reliant Chiffa et Berrouaghia est l'un des plus grands projets dans le programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a mis en avant M. Zaalane, soulignant qu'après sa réception il permettra d'assurer la liaison entre la wilaya de Médéa et la capitale en seulement 40. Toutes les mesures seront prises afin de résoudre les problèmes techniques notamment au niveau du tronçon réalisé par l'entreprise nationale des grands ouvrages d'art (ENGOA) et la société algérienne des ponts et travaux d'art (SAPTA), a indiqué le ministre.

A ce propos, le premier responsable du secteur a appelé les entreprises de réalisation à savoir ENGOA, SAPTA et la société chinoise CCECSC, à collaborer ensemble pour rattraper le retard enregistré.

A rappeler qu'au long de cette route, plusieurs structures ont été réalisées à l'instar de deux (02) tunnels de 2,5 Km, vingt (20) ponts, outre 57 ouvrages d'art.

Accompagné des autorités locales, des cadres de son secteur et les directeurs des entreprises de réalisation, le ministre a instruit fermement à rattraper le retard enregistré au niveau du tronçon réalisé par les entreprises nationales afin de réceptionner le projet dès les délais fixés.

INTÉRIEUR - SAISON ESTIVALE Bedoui: renforcer le rôle des commissions de sécurité pour faire face à l'exploitation illégale des plages

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui, a appelé hier à Alger les walis au renforcement du rôle des commissions de sécurité au niveau des wilayas côtières pour faire face à l'exploitation illégale des plages.

"Nous exhortons les walis à consolider le rôle des commissions de sécurité dans les wilayas côtières pour faire face aux squatteurs de plages et mettre un terme à tout dépassement en vue de protéger les droits et acquis des estivants et préserver ces espaces qui sont, par la force de la loi, la propriété des citoyens" a déclaré M. Bedoui à l'ouverture de la rencontre nationale consacrée aux préparatifs de la saison estivale, organisée au siège de son département ministériel en présence des ministres du Tourisme, Abdelkader Benmessaoud, de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab et de la Culture, Azeddine Mihoubi.

Le ministre a rappelé que la politique touristique de l'Algérie reposait sur la "garantie de l'accès libre et gratuit aux plages et la liberté totale pour l'estivant d'utiliser ses propres équipements de plage ou de les louer au niveau de ces espaces".

Une exposition a été organisée en marge de la rencontre nationale avec



la participation de 10 exposants représentant des institutions étatiques pour mettre en valeur les efforts de l'Etat en faveur d'une meilleure organisation de la saison estivale 2018.

ÉNERGIES RENOUVELABLES Guitouni : Le Gouvernement approuve le lancement d'appels d'offres pour la production de 200 mégawatts

Le ministre de l'Énergie, Mustapha Guitouni a rappelé, jeudi à Alger, que le Conseil des ministres a approuvé, lors de sa réunion mercredi dernier, le lancement des appels d'offres programmés pour la réalisation des projets de production de 200 mégawatts en énergie solaire, dont 150 mégawatts seront proposés, pour la première fois, dans le cadre d'appels d'offres internationaux, auxquels participeront les entreprises locales, publiques et privées et des sociétés mixtes.

Dans une déclaration en marge de la séance plénière du Conseil de la Nation, consacrée aux questions orales, M. Guitouni a indiqué

qu'il sera procédé, dans le cadre de cette opération, à la détermination d'un prix de départ précisant que le recours à ces techniques modernes de production de l'énergie permet une réduction des coûts de l'ordre de 40%. Sur l'ensemble des 200 mégawatts, 50 ont été réservés au Groupe Sonelgaz dans le cadre d'un programme dédié aux centrales à "fuel" dans le Sud, permettant de réduire de 50% les coûts de son importation et de son transport du nord vers le sud du pays.

Le cahier de charges relatif à ces appels d'offres est en cours d'élaboration pour qu'elles soient prêtes vers la fin 2018. Affirmant que l'AL-

gérie n'est pas en retard en matière d'investissement dans le secteur de l'énergie solaire, M. Guitouni a estimé que "c'est là, le bon moment pour investir dans ce domaine".

Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme du président de la République M. Abdelaziz Bouteflika, lancé en 2011 pour la production de 22.000 Mégawatts et dont un programme de 400 Mégawatt actuellement en réalisation à travers 24 wilayas relayées au réseau de Sonelgaz, outre 10 mégawatt en énergie éolienne mises à l'essai à la région de Taberkane (Adrar).

Le ministre estime que l'entrée des investisseurs

privés dans la production de panneaux solaires permettra d'atteindre l'objectif tracé à l'horizon 2030 en faisant appel aux compétences nationales disponibles.

Il a ajouté que l'Etat s'oriente vers la production localement des panneaux solaires d'autant que leur prix est inclus dans les coûts de production à hauteur de 40 à 50%, permettant une économie d'argent et la création de nouveaux postes d'emploi au profit de la main d'œuvre locale, outre sa formation. La baisse des prix des panneaux solaires au niveau internationale fait que c'est "le bon moment" pour lancer ces projets, a indiqué M. Guitouni.

ÉDUCATION

Benghabrit réaffirme "son attachement constant à la coordination et à la concertation" avec le partenaire social pour l'amélioration de la situation de son secteur

La ministre de l'Éducation nationale Nouria Benghabrit a affirmé, jeudi à Alger, "son attachement constant à la coordination et à la concertation avec le partenaire social, en vue d'améliorer la situation du secteur dans tous ses aspects".

La ministre a réitéré "son attachement constant à la coordination et à la concertation avec le partenaire social, en vue d'améliorer la situation du secteur dans tous ses aspects", lit-on dans un communiqué rendu public par le ministère de l'Éducation nationale sur sa page officielle du réseau social Facebook, au terme de la réunion de la Ministre avec les partenaires sociaux du secteur.

Tenue à la veille des examens natio-

naux officiels et pour les préparatifs de la prochaine rentrée scolaire, cette réunion s'inscrit dans le cadre de la coordination et de la concertation "permanente" avec le partenaire social.

A ce titre, la ministre a relevé "l'intérêt capital" qu'accorde l'Etat au secteur de l'Éducation nationale, et ce en dépit de "la situation financière actuelle", a-t-elle dit, citant à ce propos, le dégel des projets du secteur dans plusieurs wilayas et "la poursuite" du recrutement des enseignants et administrateurs, outre la mise en œuvre du décret n 14-266.

Cet intérêt et ce soutien exigent de la communauté éducative des résultats dans le respect des lois et réglementations

régissant le secteur de l'Éducation nationale.

Concernant l'examen du BAC, ajoute la même source, la ministre a mis en avant "la mobilisation et la solidarité du gouvernement", soulignant que toutes les conditions ont été réunies pour assurer le bon déroulement et la sécurisation de cet examen". Cette solidarité de la part du gouvernement "doit être accompagnée d'une mobilisation de la communauté éducative en faisant preuve de vigilance et en assumant sa responsabilité dans le but de réussir cette épreuve et préserver sa crédibilité", a-t-elle ajouté. A ce propos, Mme. Benghabrit a appelé les parents d'élèves à "sensibiliser leurs enfants" aux

sanctions prévues à l'encontre des fraudeurs et "à les prémunir contre des réseaux sociaux qui tendent à les déconcentrer avec des faux sujets".

Dans ce sillage, la ministre, a rappelé à la communauté de l'éducation la nécessité de "conjuguer les efforts et de faire preuve de vigilance et de responsabilité durant cet examen important". Outre l'examen du BAC, la ministre a évoqué avec les partenaires et les cadres de son département plusieurs dossiers, tels que l'évaluation du travail des commissions mixtes de l'administration centrale et le partenaire social, ainsi que les préparatifs de la prochaine rentrée scolaire.

PROJET DE LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE 2018

Modifier et compléter les dispositions des articles 10 et 12 de la loi fixant les règles applicables aux pratiques commerciales

Le projet de loi de finances complémentaire (PLFC) pour l'année 2018 prévoit, dans l'article 4, de modifier et de compléter les dispositions des deux articles 10 et 12 de la loi N 04-02 du 23 juin 2004 fixant les règles applicables aux pratiques commerciales, modifiée et complétée.

Dans la nouvelle formule proposée, l'article 10 stipule que toute vente de marchandise ou prestation de services entre agents économiques exerçant les activités définies dans l'article sus-cité donne lieu à l'établissement d'une facture ou d'un document de substitution.

Selon le même article, le PLFC 2018 dont l'APS a reçu une copie, "le vendeur ou le prestataire doit remettre une facture ou un document de substitution, tout en obligeant l'acheteur à la demander, selon le cas. Ces documents sont délivrés après la vente et la prestation de service".

S'agissant des commerçants de détail, les industriels et distributeurs agréés par le ministère des Finances sont autorisés, à titre exceptionnel, à vendre des produits de tabac, aux commerçants de détails, à travers l'établissement d'une facture de vente au profit de l'acheteur et la remise d'un bon de caisse que le vendeur conserve, "les industriels ou les distributeurs agréés par le ministère des Finances", à condition que le vendeur prenne en charge le règlement des impôts dus au commerçant de détail, dans ce cas de figure, à savoir: la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) et la taxe sur l'activité professionnelle (TAP).

La vente de marchandises et la prestation de services au profit du consommateur donne lieu à l'établissement d'une facture ou d'un document de substitution.

Cette facture ou le document de substitution doit être remis au client, s'il l'exige.

Le PLFC définit le modèle du document de substitution ainsi que la catégorie des opérateurs économiques tenus de l'utiliser, dans la réglementation. Concernant l'article 12 modifiée, il prévoit la nécessité d'établir la facture, le bon de livraison, la facture récapitulative et le bon de transfert ainsi que le bon de caisse selon les conditions et modalités fixés dans la réglementation.

APS

Le PLFC 2018 fixe les mesures budgétaires générales de l'Etat

Les recettes, produits et revenus applicables aux dépenses définitives du budget général de l'Etat pour l'année 2018, sont évalués à six mille quatre cent vingt quatre milliards et quatre cent quatre vingt dix millions DA (6.424.490.000.000), selon l'article 9 du projet de loi de finances complémentaire (PLFC) 2018, dont l'APS a reçu une copie.

Selon les dispositions de l'article 123 modifié par l'article 9 du PLFC 2018, les recettes, produits et revenus applicables aux dépenses définitives du budget général de l'Etat pour l'année 2018, sont évalués à six mille quatre cent vingt quatre milliards et quatre cent quatre vingt dix millions DA (6.424.490.000.000).

S'agissant des dépenses, deux crédits ont été ouverts pour l'année 2018, pour le financement des charges définitives du budget général de l'Etat, selon l'article 10 du PLFC 2018 modifiant les dispositions de l'article 124 de la loi n 11-17 du 27 décembre 2017 portant Loi de finance 2018.

Évalué à quatre mille cinq cent quatre-vingt-quatre milliards quatre cent soixante-deux millions deux cent trente-trois mille dinars (4.584.462.233.000 DA), le premier crédit est consacré pour les dépenses de fonctionnement, réparti par département ministériel, conformément



à l'état (B) annexé à la présente loi. S'élevant à quatre mille quarante-trois milliards trois cent seize millions vingt-cinq mille dinars (4.043.316.025.000 DA), le deuxième crédit concerne les dépenses d'équipements à caractère définitif,

réparti par secteur, conformément à l'état (C) annexé à la présente loi.

Il est prévu au titre de l'année 2018, un plafond d'autorisation de programme d'un montant de deux mille deux cent soixante-dix milliards cinq cent

six millions neuf cent trente-six mille dinars (2.770.506.936.000 DA), réparti par secteur, conformément à l'article 123 de la loi N 11-17 du 27 décembre 2017, modifié par l'article 11 du projet de loi de finances complémentaires 2018.

Une taxe supplémentaire provisoire préventive à l'importation des marchandises destinées à la consommation en Algérie

Une disposition portant l'établissement d'une taxe supplémentaire provisoire préventive aux importations de marchandises destinées à la consommation en Algérie a été proposée, dont le taux sera fixé entre 30 et 200 %, au sein de l'article 2 du projet de loi de finances complémentaire (PLFC) 2018, dont l'APS a reçu une copie.

Le champ d'application des règles d'assiette, de liquidation, de recouvrement et des contentieux en matière des droits douaniers sera élargi pour englober la taxe supplémentaire provisoire et préventive qui ne peut faire l'objet d'exonération.

La liste des marchandises soumises au droit supplémentaire provisoire préventif et aux taux approuvés est fixée périodiquement au sein de la réglementation.

Concernant les motifs de la formulation de cette proposition, le projet a pour objectif la création d'une taxe supplémentaire provisoire préventive à l'importation, pour le rééquilibrage de la balance des paiements en déficit actuellement, la promotion de la production nationale et la préservation des moyens de production.

Il est à noter que les branches de la production nationale font face à la concurrence

directe d'importations considérables dont certaines bénéficient de mesures de subvention dans leurs pays de production et pénètrent souvent le marché algérien via le système d'acquisition par exonération des droits douaniers, leur portant de graves préjudices.

Cette nouvelle proposition s'inscrit dans le cadre des dispositions visant la protection de la production nationale et la défense commerciale prévue dans l'ordonnance N 03-04 du 19 juillet 2003 relative aux règles générales applicables aux opérations d'importation et d'exportation de marchandise, modifiée et complétée.

Ces mesures, rappelle-t-on, découlent des règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui permettent à titre exceptionnel, aux pays concernés de prendre des mesures devant assurer la défense de leur production nationale contre les importations considérables qui portent préjudice à leurs économies.

A ce propos, l'article 9 de l'ordonnance 03-04 du 19 juillet 2003, modifié et complété, stipule que des mesures de défenses commerciales peuvent être instaurées par voie réglementaire, sous la forme de mesure

de sauvegarde, compensatoires ou anti-dumping.

En application de ces dispositions, il est proposé de prendre une mesure sous forme de taxe supplémentaire provisoire préventive à percevoir, outre les droits douaniers.

Il a été proposé dans ce cadre de définir les produits concernés et les taux des taxes supplémentaires y afférentes par voie réglementaire (dans la limite d'un taux allant entre 30 à 200 %).

Les produits concernés et les taux arrêtés seront définis après consultation de la commission intersectorielle chargée du suivi des mesures de sauvegarde.

Il s'agit des secteurs ministériels concernés et de la Chambre algérienne de Commerce et d'industrie.

Cette commission étant le meilleur moyen pour définir et proposer les produits et les taux des taxes supplémentaires y afférentes, en cas de besoin et dans les délais fixés.

Le solde de la balance des paiements a enregistré un déficit à partir de 2014 (-5,9 milliards de dollars) pour atteindre un déficit de (-3,23 milliards de dollars en 2017 contre -26,3 milliards de dollars en 2016).

Suppression de l'exemption de la TVA relative à la promotion de l'investissement pour les véhicules produits localement

Le projet de loi de finances complémentaire 2018 prévoit la suppression de l'exemption de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), en vertu des dispositions de l'article 61 de la loi de finances complémentaire 2009 et l'article 18-2 de la loi 16-09 du 3 août 2016 relative à la promotion de l'investissement, et ce pour la commercialisation des véhicules produits localement.

Dans l'article 6, les exemptions de la TVA cessent d'être

en vigueur à compter de la date de la promulgation de la PLFC 2018 dont une copie est parvenue à l'APS.

Cette exemption vise à rendre le véhicule produit en Algérie plus compétitif en termes de prix par rapport aux véhicules importés.

Cependant, cette mesure, sans effet, ne doit plus exister, puisque les importations des véhicules sont soumises au système des licences qui n'ont pas

été accordées dernièrement, tandis que la production nationale des véhicules couvrent actuellement la quasi-totalité de la demande nationale.

A rappeler également que cette exemption a été accordée, au titre de la commercialisation du produit et ne représentant en aucun cas un avantage, à l'investisseur en question à la date fixée par cet article.

La suppression de l'exemption n'annule pas les avantages

accordés à l'investisseur. Cette mesure n'affectera pas les avantages accordés directement aux investisseurs car cette exonération concerne uniquement le produit.

Selon l'article 6 du PLFC 2018, les autres avantages supplémentaires fixés dans l'article 18 sus-indiqué demeure en vigueur y compris la taxe sur les transactions des nouveaux véhicules.

PROJET DE LOI DE FINANCES COMPLÉMENTAIRE 2018

Des mesures législatives et budgétaires prévues par le texte

Le projet de loi de finance complémentaire (PLFC) 2018, dont l'APS a reçu une copie, a prévu plusieurs mesures législatives et budgétaires. Dans sa première partie relative aux voies et moyens de l'équilibre financier, le PLFC 2018 a prévu différentes dispositions, notamment l'établissement d'une taxe supplémentaire provisoire préventive aux importations de marchandises destinées à la consommation en Algérie, dont le taux sera fixé entre 30 et 200 %. Selon l'article 2 dudit texte, le champ d'application des règles d'assiette, de liquidation, de recouvrement et des contentieux en matière des droits douaniers sera élargi pour englober la taxe supplémentaire provisoire et préventive qui ne peut faire l'objet d'exonération. La liste des marchandises soumises au droit supplémentaire provisoire préventif et aux taux approuvés est fixée périodiquement par voie réglementaire.

Le PLFC prévoit également, dans son article 4, de modifier et de compléter les dispositions des articles 10 et 12 de la loi N 04-02 du 23 juin 2004 fixant les règles applicables aux pratiques commerciales, modifiée et complétée. Dans la nouvelle formule proposée, l'article 10 stipule que toute vente de marchandise ou prestation de services entre agents économiques exerçant les activités définies dans l'article suscitée donne lieu à l'établissement d'une facture ou d'un document de substitution. Concernant l'article 12 modifiée, il prévoit la nécessité d'établir la facture, le bon de livraison, la facture récapitulative et le bon de transfert ainsi que le bon de caisse selon les conditions et modalités fixés par voie réglementaire.

L'article 6 du même texte prévoit la suppression de l'exemption de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), en vertu des dispositions de l'article 61 de la loi de finances complémentaire 2009 et l'article 18-2 de la loi 16-09 du 3 août 2016 relative à la promotion de l'investissement, et ce pour la commercialisation des véhicules produits localement.

Selon le même article, les autres avantages supplémentaires fixés dans l'article 18 sus-indiqué demeurent en vigueur y compris la taxe sur les transactions des nouveaux véhicules. Les réductions par le trésor public des taux d'intérêt pour les crédits octroyés par les banques et institutions financières, destinés au financement des projets d'investissement, seront fixés par voie réglementaire, comme prévu dans le projet de loi de Finances complémentaire 2018 (PLFC 2018). L'article 15 du PLFC 2018 prévoit que l'article 94 de la loi 15-18 du 30 décembre 2015 portant la loi de Finances 2016 soit modifiée et complétée. L'article 94 modifié exclut les dispositions réglementant la réduction des taux d'intérêt accordés aux projets d'investissement réalisés dans les régions des Hauts Plateaux et du Sud, ainsi que les dispositifs de soutien à l'emploi (l'Agence nationale de gestion du microcrédit -ANGEM-, la Caisse nationale d'assurance chômage -CNAC-, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes -ANSEJ-), qui restent inchangées. L'article exclut les dispositions relatives au secteur de l'Agriculture et de la pêche réglementé par des dispositions particulières. Les recettes, produits et revenus applicables aux dépenses définitives du budget général de l'Etat pour l'année 2018, sont évalués à six mille quatre cent vingt quatre milliards et quatre cent quatre vingt dix millions DA (6.424.490.000.000), selon l'article 9 du projet de loi de finances complémentaire (PLFC) 2018. S'agissant des dépenses, deux crédits ont été ouverts pour l'année 2018, pour le financement des charges définitives du budget général de l'Etat, selon l'article 10 du PLFC 2018 modifiant les dispositions de l'article 124 de la loi n 11-17 du 27 décembre 2017 portant Loi de finance 2018. Evalué à quatre mille cinq cent quatre-vingt-quatre milliards quatre cent soixante-deux millions deux cent trente-trois mille dinars (4.584.462.233.000 DA), le premier crédit est consacré pour les dépenses de fonctionnement, réparti par département ministériel, conformément à l'état (B) annexé à la présente loi. S'élevant à quatre mille quarante-trois milliards trois cent seize millions vingt-cinq mille dinars (4.043.316.025.000 DA), le deuxième crédit concerne les dépenses d'équipements à caractère définitif, réparti par secteur, conformément à l'état (C) annexé à la présente loi. Il est prévu au titre de l'année 2018, un plafond d'autorisation de programme d'un montant de deux mille deux cent soixante-dix milliards cinq cent six millions neuf cent trente-six mille dinars (2.770.506.936.000 DA), réparti par secteur, conformément à l'article 123 de la loi N 11-17 du 27 décembre 2017, modifié par l'article 11 du projet de loi de finances complémentaires 2018.

APS

Les réductions des taux d'intérêt des crédits destinés au financement des projets d'investissement fixés par voie réglementaire

Les réductions par le trésor public des taux d'intérêt pour les crédits octroyés par les banques et institutions financières, destinés au financement des projets d'investissement, seront fixés par voie réglementaire, comme prévu dans le projet de loi de Finances complémentaire 2018 (PLFC 2018).

L'article 15 du PLFC 2018 dont l'APS a reçu une copie prévoit que l'article 94 de la loi 15-18 du 30 décembre 2015 portant la loi de Finances 2016 soit modifiée et complétée.

L'article 94 modifié exclut les dispositions réglementant la réduction des taux d'intérêt accordés aux projets d'investissement réalisés dans les régions des Hauts Plateaux et du Sud, ainsi que les dispositifs de soutien à l'emploi (l'Agence nationale de gestion du microcrédit -ANGEM-, la Caisse nationale d'assurance chômage -CNAC-, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes -ANSEJ-), qui restent inchangées.

L'article exclut les dispositions relatives au secteur de l'Agriculture et de la pêche réglementé par des dispositions particulières.

L'article 94 modifié et complété stipule que le trésor est autorisé à prendre en charge les intérêts lors de la période de report et de baisser les taux d'intérêt sur les crédits alloués par les banques et établissements financiers, au profit des entreprises de droit algérien,

dans le cadre du financement de leurs programmes d'investissement et de restructuration et/ou développement.

Et ce conformément aux conditions définies par le Conseil national de l'investissement (CNI) et le Conseil des participations de l'Etat (CPE), vu le caractère stratégique de ces programmes ou leur importance pour l'économie nationale.

Le montant des intérêts est fixé durant la période de report de même que le coût de la baisse du taux d'intérêt calculé par les banques et établissements financiers dans le compte d'affectation spécial (CAS) N 302-062 dans le cadre de "la baisse du taux d'intérêts".

Toutes les dispositions contraires à cet article seront annulées.

Les modalités d'application de cet article sont fixées le cas échéant par voie réglementaire.

L'article 94 de la loi 15-18 du 30 décembre 2015 portant loi de finance 2016 prévoit l'unification des systèmes de réduction du taux d'intérêt bancaire accordé aux entre-

prises algériennes en vue de financer leurs projets d'investissement.

Les systèmes précédents sont caractérisés par une grande asymétrie, ce qui a conféré une opacité à la politique du gouvernement en matière d'encouragement de l'investissement productif, d'autant que plusieurs systèmes adoptés stipulent des conditions différentes pour les secteurs du tourisme, de l'industrie, de l'énergie, de dessalement d'eau, des PME, de l'agriculture, de la pêche, ...etc.

Par ailleurs, l'entrée en vigueur de l'article 94 relatif aux réductions des taux d'intérêt notamment la durée de la prise en charge des taux d'intérêt et de la durée de report, s'est heurtée à la nécessité de mettre des conditions plus préférentielles que celles prévues dans cet article et ce, en faveur de certains projets d'investissements, eu égard à leur caractère stratégique ou à leur importance par rapport à l'économie nationale.



L'objectif de la modification de l'article 94 de la LF 2016 est de permettre aux autorités publiques la modification des systèmes de réduction des taux d'intérêt par voie réglementaire, tout en tenant compte des spécificités de chaque secteur et en chargeant le CNI et le Conseil des participations de l'Etat (CPE) de la définition des conditions préférentielles, en vue de réduire les taux d'intérêt pour accorder davantage de soutien aux programmes consultatifs et de restructuration/ou de développement des entreprises de droit algérien et ce, lorsque ces programmes sont adoptés par ces instances, eu égard à leur caractère stratégique ou à leur importance par rapport à l'économie nationale.

ENVIRONNEMENT:

Installation de la commission intersectorielle de la biodiversité

La ministre de l'Environnement et des Energies renouvelables, Fatma Zohra Zerouati, a présidé jeudi à Alger l'installation de la commission intersectorielle de la biodiversité dans le cadre de la Stratégie et du Plan d'action nationaux de la biodiversité 2016-2030. Mme Zerouati a précisé avoir été chargée par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, d'installer cette commission intersectorielle de la biodiversité qui aura pour mission, a-t-elle dit, la gestion et le suivi de la mise en œuvre de la Stratégie nationale et l'aide des différents secteurs dans l'élaboration de leurs plans d'action respectifs. La ministre a fait savoir que des commissions sectorielles de la biodiversité seront mises en place pour assurer la gestion, le suivi et l'évaluation du plan d'action sectoriel de la biodiversité. Un cadre consultatif sur les orientations prévues dans la Stratégie nationale sera également mis en place, a-t-elle dit.

Elle a ajouté que certains secteurs tels que l'Energie, l'Industrie et les mines, l'Education nationale, la Pêche, les Travaux publics, les Transports, le Commerce, l'Enseignement supérieur, la Culture et le Tourisme avaient défini, lors de l'élaboration de la Stratégie nationale de la biodiversité, des plans d'action sectoriels dans ce domaine, soulignant que ces derniers seront adoptés progressivement. La commission intersectorielle de la biodiversité est présidée par le secrétaire général du ministère de l'Environnement et des Energies renouvelables.

Elle compte des représentants de quatorze (14) secteurs ministériels et deux (2) experts en biodiversité.

Par ailleurs, la ministre a mis l'accent sur l'importance de la biodiversité en tant que richesse nécessaire au développement et à la sécurité alimentaire.

Soulignant l'importance de la biodiversité en tant que ressource indispensable au développement et notamment à la sécurité alimentaire, la ministre a déclaré qu'il faut protéger cette richesse si nous voulons préserver l'équilibre mondial de l'environnement et relever le défi auquel fait face le monde à savoir les déplacements intensifiés des migrants et des réfugiés.

Mme Zerouati a fait savoir que le secteur de l'environnement, à l'effet d'évaluer les acquis du développement réalisé suite à la mise en œuvre du Plan Stratégique de la convention de la biodiversité 2011-2020 notamment "la réduction de l'actuelle cadence relative à l'appauvrissement (épuiement) des ressources biologiques sur le plan national", il a été procédé à l'élaboration et l'adoption d'une Stratégie et d'un Plan national pour la biodiversité 2016-2030 sous le thème "biodiversité pour le développement socio-économique durable et l'adaptation avec le changement climatique".

"L'Algérie parviendra à relever les défis socio-économiques et environnementaux liés aux changements globaux à travers la préservation, la réhabilitation, l'utilisation durable et la mise en valeur de la biodiversité", a-t-elle ajouté.

Mme Zerouati a indiqué, dans ce sens, que l'Algérie aspire, à travers la Stratégie nationale, à élever sa responsabilité au niveau des exigences de la réalisation des objectifs de la Convention de biodiversité, d'une part et ceux du développement durable, d'autre part. L'élaboration de la Stratégie nationale sur la biodiversité a associé 750 représentants des secteurs concernés.

La ministre a exhorté tous les secteurs à participer à la promotion du concept de la biodiversité pour garantir

un développement socio-économique durable et s'adapter aux changements climatiques.

Mme Zerouati a précisé que la nouvelle stratégie sur la biodiversité repose sur quatre principaux axes, à savoir l'adaptation du cadre institutionnelle, stratégique et juridique pour une prise en charge optimale de la biodiversité, le développement, le partage et la valorisation des connaissances et du savoir-faire ainsi que la sensibilisation à l'importance de la biodiversité pour un développement durable et global, a-t-elle ajouté. La stratégie repose par ailleurs sur la promotion de la préservation de la biodiversité pour garantir la pérennité et le développement des ressources naturelles algériennes ainsi que la valorisation de la biodiversité pour une économie verte.

Les quatre orientations précitées sont réparties sur 21 objectifs nationaux adaptés aux objectifs du développement durable, en sus de 113 actions ou activités.

Parmi les 113 actions ou activités définies, la ministre a cité les principales mesures prévues dans la Stratégie adoptée et à mettre en œuvre notamment la création d'un observatoire de la biodiversité, doté d'un système de pré-alerte prévu dans les propositions de la loi de finances 2019, outre la mise en place d'une commission intersectorielle de la biodiversité, adoptée en Conseil des ministres le 28 mars dernier.

La commission a été installée jeudi au siège du ministère de l'Environnement et des énergies renouvelables.

La ministre a rappelé la célébration de la Journée mondiale de l'Océan, le 8 juin, placée cette année sous le thème "Océans propres" dans le cadre de la lutte contre la pollution des sacs plastiques.

ALGÉRIE - OPEP Guitouni : L'Algérie œuvrera avec ses partenaires à la stabilisation des prix

Le ministre de l'Énergie, **Mustapha Guitouni**, a affirmé jeudi à Alger que l'Algérie œuvrera avec les pays membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et les pays hors OPEP, durant la réunion qui se tiendra le 22 juin en cours à Vienne, à garantir l'équilibre entre l'offre et la demande pour préserver la stabilité des marchés pétroliers. Répondant à la presse en marge d'une séance consacrée aux questions orales au Conseil de la Nation, le ministre a indiqué que des sous-commissions suivaient actuellement de près le marché international et élaboraient des rapports qui seront examinés lors de la réunion de Vienne, à l'effet de prendre une série de mesures.

"Ce qui nous importe, c'est qu'il y est un équilibre entre l'offre et la demande pour préserver la stabilité des marchés pétroliers", a-t-il poursuivi. M. Guitouni a fait savoir qu'il y avait des problèmes géopolitiques connus qui ont été pris en compte lors des préparatifs de cette importante rencontre.



AGRICULTURE - CÉRÉALICULTURE El-Tarf : une récolte de plus de 500 000 quintaux de céréales attendue

Une récolte de 513.166 quintaux de céréales, toutes variétés confondues, est attendue au terme de la prochaine campagne moisson-battage qui débutera "prochainement" dans la wilaya d'El Tarf, a indiqué jeudi le directeur local des services agricoles (DSA). Portant sur un total de 26.765 hectares dont 22.338 ha pour le blé dur et 1.000 ha pour le blé tendre, les prévisions des services agricoles tablent sur une production de 446.760 quintaux de blé dur, de 15.000 qx de blé tendre et 51.405 qx d'orge, a précisé Kamel Benseghir.

Pour la campagne moisson-battage devant être lancée à la mi-juin, a-t-il ajouté, 44 moissonneuses batteuses dont 13 seront affectées par la CCLS (coopératives de céréales et de légumes secs) ont été mobilisées en sus de matériel divers destinés à faciliter la collecte et l'acheminement de la production vers les points de stockage.

En plus de cinq points de collecte et de stockage, d'une capacité globale de 205.000 quintaux et d'un silo d'une capacité de 500.000 quintaux aménagé au niveau de la commune de Chebaita Mokhtar, un autre hangar a été également mobilisé pour le stockage des céréales au niveau de la commune de Bouhadjar, a signalé le DSA.

Tout en rappelant que des mesures particulières avaient été prises dans le cadre de l'amélioration des conditions de réception, notamment par le biais de l'équipement du hangar de Bouhadjar, d'un pont bascule, ainsi que la dotation de certains points de collecte de pompes à grain et l'augmentation des moyens de transport qui assureront des rotations journalières entre les points de collecte et les silos de la CCLS, le DSA a, en outre, souligné qu'un encadrement phytosanitaire de la culture sera assuré au niveau des exploitations jusqu'à la récolte par une commission de wilaya.

Le DSA a fait part de son "optimisme" compte tenu de la bonne pluviométrie enregistrée cette année, évoquant également la maîtrise de l'itinéraire technique par les fellahs qui n'ont pas lésiné sur les moyens pour le traitement phytosanitaire de leurs cultures et la fertilisation des superficies emblavées pour améliorer les rendements.

Outre un dispositif de lutte contre les incendies de récoltes, une caravane de sensibilisation au niveau des exploitations agricoles a été organisée afin de garantir le succès de la prochaine campagne moisson-battage, a-t-on indiqué.

ENERGIE

LE PDG DU GROUPE SONATRACH, ABDELMOUMÈN OULD KADOUR L'A AFFIRMÉ À SKIKDA

"Sonatrach œuvre à figurer parmi les 5 plus grandes sociétés pétrolières d'ici 2030"

Le Président directeur général, (PDG) du groupe Sontrach, Abdelmoumèn Ould Kadour a affirmé jeudi soir à Skikda que "Sonatrach œuvre à figurer parmi les 5 plus grandes sociétés pétrolières au monde à horizon 2030".

Cette stratégie de figurer parmi les plus grandes sociétés pétrolières "ne se concrétisera qu'à travers le développement du facteur humain qui représente une des priorités stratégiques et centre d'intérêt de Sontrach", a considéré Ould Kadour lors de sa visite au complexe pétrolier de Skikda.

"Avec la confiance entre les travailleurs, leurs responsables et les partenaires de la société, la société parviendra à réaliser ses objectifs", a assuré le PDG estimant qu'"un travail colossal a été accompli depuis une année au niveau de Sonatrach".

L'année en cours sera celle "de la réforme globale axée sur la ressource humaine sans négliger les autres activités", a encore soutenu Ould Kadour.

De son côté, Fethi Arabi, conseiller à la direction générale du groupe Sontrach, a évoqué lors d'une conférence sur la stratégie de la société à horizon 2030, l'ambition de la société de multiplier les explorations sur le territoire national, de recourir aux énergies renouvelables pour assurer la production de 1,3 mégawatts pour couvrir 80 % des besoins de la société et de développer ses ressources naturelles par la formation continue, la valorisation des talents et l'amélioration des conditions de travail. Pour sa



part, Ahmed Mezighi, également conseiller à la direction générale de Sonatrach a indiqué que 63 % des commandes de gaz durant les 12 prochaines années viendront de l'Asie et 50 % de la Chine à elle seule tandis que la demande du marché européen baissera, à partir de l'année 2025.

La majorité des contrats signés avec des sociétés internationales par le groupe Sonatrach prennent fin à

compter de 2019, a ajouté le même cadre estimant que "le renouvellement de ces contrats ne sera pas effectué dans les termes des précédents et le plus long contrat sera au maximum de cinq ans".

M. Ould Kadour a inspecté dans la zone industrielle le complexe gazier GLIK qui produit 4,5 millions tonnes de gaz naturel liquéfié et 164.700 tonnes d'éthane ainsi que la raffinerie en activité depuis 1980.

COMMERCE:

Plus de 32.000 infractions constatées depuis le début du ramadhan

Plus de 32.000 infractions commerciales ont été constatées par les services du ministère du Commerce durant les vingt premiers jours du ramadhan, indiqué jeudi ce ministère.

Selon un bilan effectué pour la période allant du 17 mai au 5 Juin, les services du ministère ont enregistré 167.632 interventions, avec le prélèvement de 1.331 échantillons, ce qui a permis de constater 32.289 infractions commerciales, l'établissement de 30.209 procès verbaux ainsi que la proposition de fermeture de 1.556 locaux commerciaux.

Ces opérations ont conduit à la saisie de marchandises pour un montant global de 1,56521 milliard de DA durant la même période.

En matière de contrôle de la qualité et de la répression des fraudes, les services de contrôle ont effectué 76.732 interventions orientées vers les différents stades de la mise à la consommation.

Ces interventions ont permis la constatation de 12.636 infractions aux règles de la qualité ce qui



s'est traduit par l'établissement de 12092 procès verbaux et la proposition de fermeture de 363 locaux commerciaux.

En plus, 161.579 tonnes de produits non conformes ou impropres à la consommation ont été saisis, représentant une valeur de 61,45 millions de DA, dont une quantité de 37,14 tonnes estimée à 9,805 millions de DA a été orientée vers les centres d'intérêt collectif.

Les principales infractions constatées en la matière se répartissent entre le défaut d'hygiène et innocuité des denrées alimentaires avec 5.367 infractions (42,47% du total), la

détention et mise en vente de produits impropres à la consommation avec 1.635 infractions (12,94%), le non respect de la température de conservation (1.484 infractions soit 11,74%), l'absence d'autocontrôle (1.382 infractions soit 10,94%), le défaut d'étiquetage (740 infractions soit 5,86%), la détention et mise en vente de produits non conformes (486 soit 3,85%) et l'opposition au contrôle (177 soit 1,40%).

Plus de 4,7 mds de DA de transactions sans factures constatées

En matière de contrôle des pratiques commerciales, les services de

contrôle ont effectué, selon le même bilan, 90.900 interventions, donnant lieu à la constatation de 19.653 infractions sanctionnées et l'établissement de 18.117 procès verbaux ainsi que la proposition de fermeture de 1.193 locaux commerciaux.

En outre, ces interventions ont permis la mise au jour de transactions commerciales sans factures pour un montant de 4.734 milliards (mds) de DA et la saisie de marchandises pour une valeur de 1,503 mds de DA.

Les principales infractions constatées dans ce domaine sont le défaut d'information sur les prix et les tarifs, avec 12.359 infractions soit 62,89% du total, le défaut de facturation avec 3.165 infractions (16,10%), l'opposition au contrôle (1.165 infractions soit 5,93%), l'exercice d'une activité commerciale sans inscription au registre de commerce (1.146 soit 5,83%), la pratique de prix illicites (385 soit 1,96%), le défaut de modification des mentions portées sur l'extrait du registre du commerce (211 soit 1,07%).

AFRIQUE - INVESTISSEMENTS

CnuCED: Baisse de 21% des investissements directs étrangers en Afrique en 2017

Les flux d'investissements étrangers directs (IDE) vers l'Afrique ont chuté à 42 milliards de dollars en 2017, soit une baisse de 21% par rapport à 2016, a indiqué le dernier rapport de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et l'investissement (CnuCED) sur l'investissement dans le monde, publié sur son site web.

Pour la CnuCED, la faiblesse des prix du pétrole et les conséquences négatives de la récession du secteur des matières premières sur le plan macroéconomique ont contribué à la contraction des flux dans les principales économies africaines.

"Les effets persistants de la récession du secteur de matières premières ont pesé sur les IDE en Afrique subsaharienne, les entrées ayant diminué de 28% pour atteindre 28,5 milliards de dollars", note cette agence de l'ONU.

Par région, les flux d'IDE vers l'Afrique du Nord ont diminué de 4% pour atteindre 13 mds de dollars, sachant que l'Égypte est restée le principal bénéficiaire des IDE en Afrique.

En Afrique australe, les IDE ont diminué de 66% pour atteindre 3,8 milliards de dollars (mds usd).

Une situation qui n'est pas étrangère à la diminution de 41% des flux vers l'Afrique du Sud pour atteindre 1,3 mds de dollars, en raison des difficultés du secteur des produits de base et des incertitudes politiques.

Les flux d'IDE en Angola sont redevenus négatifs en passant de 4,1 mds dollars en 2016 à 2,3 mds dollars en 2017, les filiales étrangères du pays ayant transféré des fonds à l'étranger par le biais de prêts intragroupes.

En revanche, les IDE en Zambie ont augmenté, soutenus par davantage d'investissements dans le cuivre.

En outre, les flux d'IDE vers l'Afrique centrale ont diminué de 22% et s'élevaient à 5,7 mds de dollars.

Les IDE vers l'Afrique de l'Ouest ont reculé de 11% à 11,3 mds de dollars, en raison notamment de la



déprime de l'économie nigérienne: Les IDE vers le Nigeria a diminué de 21% pour atteindre 3,5 mds de dollars.

Région la plus dynamique du continent, l'Afrique de l'Est a engrangé 7,6 mds de dollars d'IDE en 2017, en baisse de 3% par rapport à 2016.

L'Éthiopie a absorbé près de la moitié de ce montant, soit 3,6 mds de dollars (en baisse de 10%) et est le deuxième bénéficiaire des IDE en Afrique. Les IDE au Kenya s'élevaient à 672 millions de dollars, en hausse de 71%, du fait de la forte demande intérieure et d'investissements dans les secteurs des technologies de l'information et de la communication.

Les Etats-Unis, le Royaume-Uni et la France dominant le marché des investissements en Afrique

Le marché des investissements en Afrique reste toujours dominé par les firmes multinationales (FMN) d'économies développées telles que les Etats-Unis, le

Royaume-Uni et la France, qui détiennent toujours les stocks d'IDE les plus importants en Afrique.

Cependant, le rapport montre aussi que les investisseurs d'économies en développement, notamment de Chine et d'Afrique du Sud, suivis de ceux de Singapour, d'Inde et de Hong Kong (Chine), figurent parmi les 10 premiers investisseurs en Afrique.

Par ailleurs, les sorties d'IDE en provenance de l'Afrique ont augmenté de 8% pour atteindre 12,1 mds de dollars.

Pour 2018, les flux d'IDE vers l'Afrique devraient augmenter d'environ 20% pour atteindre 50 mds de dollars, en raison notamment des prévisions d'une reprise modeste des prix des produits de base et d'une coopération économique interrégionale renforcée, selon la CnuCED.

Cependant, la dépendance de l'Afrique vis-à-vis des produits de base fera que les IDE resteront cycliques.

PRIX DU PÉTROLE

Etats-Unis : Les cours du pétrole en baisse avant une réunion de l'Opep

Les cours du pétrole ont terminé en baisse vendredi, dans un marché restant en retrait en attendant une importante réunion de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) le 22 juin.

A Londres, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août a terminé à 76,46 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE), en baisse de 86 cents par rapport à la clôture de jeudi.

Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de "light sweet crude" (WTI) pour le contrat de juillet a perdu 21 cents à 65,74 dollars.

Sur la semaine le Brent a perdu 0,43% et le WTI a cédé 0,41%.

"Il sera difficile pour le marché de déterminer une tendance claire avant la réunion de l'Opep et de



ses partenaires le 22 juin à Vienne", a commenté James Williams de WTRG Economics.

Lors de cette rencontre, 24 pays discuteront de l'avenir d'un accord par lequel ils se sont engagés à limiter leur production, dans l'objectif de faire remonter les prix.

Le Brent et le WTI sont respectivement repassés fin mai au-dessus des barres symboliques des

80 et 70 dollars. "Il reste encore des incertitudes sur ce qui va en sortir et les cours sont sensibles à tout commentaire de responsables sur ce sujet", note le spécialiste. D'un côté, "certains pays savent que des prix élevés sur le long terme ne sont pas forcément un avantage car cela peut peser sur la demande", avance M. Williams.

D'un autre, "certains

membres de l'Opep faisant face à des difficultés, comme l'Iran ou le Venezuela, souhaiteraient que les prix restent élevés".

La situation au Venezuela a particulièrement capté l'attention des courtiers cette semaine.

Ce membre de l'Opep a vu sa production plonger alors que la crise politique et économique qui mine le pays empêche l'industrie pétrolière de fonctionner.

Les spécialistes s'interrogent actuellement sur les volumes que Caracas peut vraiment exporter.

Le cartel et ses partenaires pourraient en tout cas décider de relancer leurs extractions pour compenser les baisses du Venezuela et de l'Angola ainsi que le risque d'une limitation des exportations iraniennes.

MONDE - CHANGE

L'euro continue à monter face au dollar

L'euro continuait à progresser vendredi face au dollar, profitant de l'espoir des investisseurs que la Banque centrale européenne (BCE) prépare la fin de son programme de rachat de dette lors de sa réunion de la semaine prochaine.

Dans la matinée, la monnaie unique européenne valait 1,1809 dollar contre 1,1800 jeudi soir.

La devise européenne montait un peu face à la monnaie japonaise à 129,51 yens, contre 129,43 yens jeudi soir.

Le dollar était stable face à la devise japonaise à 109,68 yens, contre 109,70 yens la veille.

Selon des analystes la tendance devrait rester haussière pour l'euro jusqu'à la réunion de la BCE le 14 juin dans l'espoir que la BCE adopte une position ferme sur la fin de sa politique monétaire accommodante.

Le chef économiste de l'institution, Peter Praet, a estimé mercredi à Berlin que l'inflation en zone euro remontait suffisamment pour débattre la semaine prochaine de l'abandon de son vaste programme de rachats de dette, surnommé QE.

Makoto Noji, responsable de la stratégie des changes chez SMBC Nikko a déclaré qu'il était "courageux" de la part de la BCE d'intensifier le débat sur la fin de son programme d'achat d'actifs.

"Mais pourraient-ils garder cette position ferme même si les rendements des obligations italiennes à 10 ans grimpent vers 4%?", s'est-il interrogé.

La BCE a acheté depuis mars 2015 pour plus de 2.400 milliards d'euros d'obligations sur le marché, afin de soutenir la croissance et les prix, et continue de le faire au rythme de 30 milliards d'euros par mois et ce au moins jusqu'à septembre prochain.

La hausse des taux en zone euro devrait intervenir après la fin du QE.

Un relèvement des taux rend l'euro plus rémunérateur et donc plus attractif pour les cambistes.

Côté indicateurs, les cambistes digéraient la troisième estimation de la croissance en zone euro au premier trimestre et le niveau des commandes industrielles en Allemagne pour avril publiés jeudi.

Alors que la croissance a ralenti à 0,4% par rapport au dernier trimestre 2017, les commandes passées à l'industrie allemande ont plongé de 2,5% sur un mois en avril, après s'être déjà nettement contractées de 1,1% en mars, une "douche froide" selon Carsten Brzeski, analyste ING.

Aux Etats-Unis, après les chiffres très bien accueillis sur l'emploi de vendredi dernier, les inscriptions hebdomadaires au chômage aux Etats-Unis ont très légèrement diminué sur la semaine close le 2 juin à 222.000, cela ne suffisant pas à donner de la vigueur au billet vert.

Dans la matinée, l'once d'or valait 1.296,07 dollars, contre 1.297,17 dollars jeudi.

La monnaie chinoise valait 6,4021 yuans pour un dollar contre 6,3922 yuans jeudi.

Le bitcoin valait 7.631,22 dollars, contre 7.660,06 dollars jeudi, selon des chiffres compilés par le fournisseur de données financières Bloomberg.

MARCHÉS

La Bourse de Tokyo débute en nette hausse

La Bourse de Tokyo a débuté en nette hausse la séance de jeudi, propulsée par Wall Street et le yen, bien que des inquiétudes demeurent sur le conflit commercial entre les Etats-Unis et leurs partenaires, juste avant un sommet du G7 au Québec.

Dans les premières minutes des échanges, l'indice Nikkei des 225 valeurs vedettes augmentait de 0,63% à 22.768,51 points, et l'indice élargi Topix de tous les titres du premier tableau prenait 0,62% à 1.788,66 points.

Sur le volet des changes, le dollar valait au même moment 110,11 yens, contre 109,89 yens mercredi à la clôture, et l'euro montait à 129,76 yens, contre 128,95 yens. Cette orientation des devises étrangères face à la monnaie japonaise favorise les groupes exportateurs nippons. A Wall Street, le Nasdaq a affiché mercredi un troisième record de suite à la clôture lors d'une séance dominée par un bond des valeurs financières.

TIZI-OUZOU : Attribution de 252 logements sociaux et 1200 décisions d'aides à l'habitat

Un total de 252 logements de type social et 1200 décisions d'aide à l'habitat rural seront attribués dimanche aux bénéficiaires à l'occasion du 27ème jour du mois sacré de Ramadan (Leilat el Qadr - la Nuit du Destin-), a indiqué jeudi dans un communiqué émanant de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Des cérémonies solennelles seront organisées le dimanche 10 juin 2018 à 22H00 dans les 21 daïras de la wilaya, a-t-on souligné, ajoutant que l'opération, d'envergure nationale, qui intervient à la veille de la fête de l'Aid-El-Fitr, est voulue pour "procurer beaucoup de joie aux familles des bénéficiaires" et être "porteuse d'esérance pour les citoyens qui attendent leur tour".

Par ailleurs, la wilaya de Tizi-Ouzou, qui a déjà attribué 94 439 aides au logement rural, avait bénéficié de 1000 logements public aidé (LPA), a appris l'APS du directeur du logement de wilaya, Arkoub Habib.

"Un quota de 1000 logements a été attribué à la wilaya dans le cadre du nouveau programme LPA lancé par le gouvernement", a-t-il indiqué, précisant qu'il "sera répartis sur 13 sites recensés à travers la wilaya". Il s'agit de 200 unités à Oued Falli, dans la commune de Tizi-Ouzou, 155 à Draâ-el-Mizan, 200 à Azazga, 100 à Azzefoun, 80 à Aghrib, 100 à Timizar, 80 à boghni et autant à Tizi-Ghennif. Le lancement des travaux de réalisation de ce programme "débuteront incessamment", a assuré la même source qui a indiqué que "le comité technique de la wilaya a validé une liste de 15 promoteurs au total et tiendra une réunion lundi prochain pour sélectionner ceux auxquels seront attribués les marchés". Lors de cette sélection, a-t-il souligné, "il sera, surtout, tenu compte des capacités financières de chaque postulant, de ses moyens matériels et de l'ensemble de ses références" afin de "maximiser les chances de réalisation des marchés, dans les délais et dans les normes". Sur un autre registre, le responsable révèle que plusieurs programmes de logements dont a bénéficié la wilaya sont en "souffrance à cause d'absences d'assiettes foncières", citant l'exemple des programmes de 3500 logements sociaux et 2500 AADL qui demeurent à ce jour non localisés.

BATNA: Financement supplémentaire pour raccorder la commune d'Ouled Aouf au réseau de gaz naturel

Un financement supplémentaire estimé à 25 millions de dinars a été alloué sur budget de la wilaya pour le raccordement de la commune d'Ouled Aouf (Batna) au réseau de gaz naturel, a indiqué le chef de l'exécutif local, Abdelkhalek Sayouda.

Le même responsable a précisé jeudi à l'APS, à l'issue de sa visite d'inspection, consacrée aux communes d'Ouled Aouf et Maafa, relevant de la daïra d'Aïn Touta que l'enveloppe financière mobilisée sera réservée pour dévier les conduites de gaz vers la commune enclavée d'Ouled Aouf. Avec ce nouveau projet lancé, Ouled Aouf devient la 60ème collectivité locale sur les 61 communes de la capitale

des Aurès à bénéficier du gaz naturel, a souligné le chef de l'exécutif local rappelant qu'actuellement seule la commune de Larbaâ n'est pas encore raccordée.

M. Sayouda a expliqué que Larbaâ connaît "une situation particulière", suite au non retour des habitants de cette commune à leur région d'origine, désertée, au cours de la décennie noire. Selon les explications fournies par la directrice locale de l'énergie, Razika Yahiaoui, le projet de raccordement au gaz naturel de la commune d'Ouled Aouf cible 200 foyers pour un montant de 159, 15 millions de dinars financé au titre du programme quinquennal 2010-2014 et une subvention de la wilaya.

EXAMEN DE LA SIXIÈME À TISSEMSILT : Résultats satisfaisants

Le taux de réussite enregistré cette année à l'examen du certificat de l'enseignement primaire (ou l'entrée en sixième) pour l'ensemble des établissements de la wilaya de Tissemsilt est de 90,05%, soit une augmentation significative de près de 3% par rapport à l'année dernière, alors que sept (07) : Hadjar Bouchera et Slimane Ayoub Abdellah de (l'école Emir Abdelkader de Tissemsilt), Azzaz Rahmani Wassim Abderrahim (école El Djazair de Tissemsilt), Tahri Aïcha (école Belaid Amar de Tissemsilt), Belkacem Nasserine (école Madjen M'hamed de Tissemsilt), Mekki Aïmen Abdelkrim (école Djabout Abdallah de Théniet El Had) et Metta Nadjet (école Mouhoubi Mahmoud de Théniet El Had) ont obtenu une moyenne de 10/10. Les résultats ont été of-



ficiellement annoncés par le professeur Mohamed Dendane, chargé de la cellule de communication de la direction de l'éducation, a indiqué, que ce résultat est nettement supérieur à celui enregistré l'an dernier. Il a également souligné que ce résultat "extraordinaire" était prévisible et qu'il était le fruit des réformes engagées

dans le système éducatif, affirmant que les résultats seront encore meilleurs dans les années à venir. Les élèves admis ont obtenu une moyenne de passage égale ou supérieure à 5 sur 10. Les mêmes sources rajoutent que 92 établissements de la wilaya sur les 184 écoles primaires ont enregistré un taux de réussite de 100%,

alors que, 89 écoles primaires ont enregistré un taux de réussite entre 98,99% et 50%, alors que le plus bas niveau de réussite au niveau du primaire dans la wilaya a été enregistré au niveau de trois (03) écoles ont enregistré un taux de réussite entre 34,69% et 26,67%. A souligner que la moyenne de passage est comptabilisée en additionnant la moyenne obtenue à l'examen et celle obtenue pendant l'année scolaire, le tout divisé par deux. Cette belle performance a été obtenue grâce certes aux élèves mais surtout aux enseignants qui n'ont ménagé aucun effort pour donner le meilleur d'eux-mêmes. Dans le même cadre, lesdits services, ont signalé, que le taux de passage en première année moyenne s'élève à 96,46%.

ABED MEGHIT

BISKRA : Vers l'installation de 9 transformateurs de haute tension pour améliorer l'approvisionnement en électricité

Neuf (9) nouveaux transformateurs de haute tension seront installés dans la wilaya de Biskra pour améliorer l'approvisionnement en électricité, a révélé, jeudi, le responsable des relations publiques à la direction locale de la Société algérienne de distribution de l'électricité et de gaz (SDC), Abderraouf Bakhoucha.

"Ces transformateurs permettront d'améliorer la qualité de service en matière d'électricité pour répondre à la consommation croissante de cette énergie qui a doublé à raison de 163,5 GWh l'année précédente, sur une consommation totale de 2 229,7 GWh", a indiqué le responsable à l'APS. Les communes, qui ont connu

une expansion urbanistique significative, bénéficieront de nouveaux transformateurs de leur mise en service, à l'instar d'El Hadjeb, Doucen, Oural, Chetma, Sidi Khaled, El Ghrouss et El Outaya en plus de la partie Ouest du chef-lieu, a précisé la même source. Pour faire face à l'augmentation de la consommation d'électricité à l'approche de l'été, deux (2) transformateurs mobiles ont été installés dans la commune d'El Hadjeb et la région d'El Alia dans la commune de Biskra, comme solution d'urgence en attendant l'installation des transformateurs programmés. A cet effet, dans le cadre du programme élaboré pour l'été 2018, l'installation de

11 transformateurs de basse et moyenne tension a été opérée dans plusieurs communes, avec 5 transformateurs actuellement en service alors que les 6 restants devront être mis en service "prochainement", selon le responsable. Par ailleurs, afin de fournir une énergie de qualité et maintenir l'équilibre du réseau et ses installations, la direction de l'entreprise a mené différentes campagnes de sensibilisation, a relevé M. Bakhoucha, citant notamment l'importance de rationaliser la consommation de l'énergie électrique pour réduire la demande annuelle, mais aussi pour diminuer la facture de consommation électrique.

EL BAYADH : Lancement de la réalisation d'une usine de sel à Sidi Taifour

Les travaux de réalisation d'une usine de fabrication du sel au titre de l'investissement privé ont démarré jeudi dans la commune de Sidi Taifour dans la wilaya d'El Bayadh. Le wali d'El Bayadh, Mohamed Djamel Khanfar a posé la première pierre de ce projet, jeudi lors de sa visite d'inspection dans la région. Ce projet, qui a nécessité une enveloppe de 326 millions DA, sera réalisé dans un délai de 18 mois sur une superficie de huit (8) hectares, selon son propriétaire qui a indiqué que l'usine devra offrir 118 emplois aux jeunes de la région. Une fois mise en service, cette usine produira 60.000 tonnes

par an de sel de table et de sel industriel en plus de 450.000 tonnes par an de hypochlorite de sodium utilisé dans la fabrication de produits de nettoyage. Dans la même commune, le wali a posé la première pierre de réalisation d'un réservoir d'eau potable de 5.000 mètres cubes pour renforcer l'alimentation, en ce liquide vital, de la population de la commune estimée à 6.000 habitants. Le wali a inspecté également les travaux de revêtement du chemin vicinal reliant la commune de Sidi Taifour et le village de Dir Hassiane sur une longueur de 12 kilomètres.

ENVIRONNEMENT MARIN Approbation de l'étude de classement de l'île Plane à Oran

L'étude de classement de l'île Plane "Paloma" a été validée, mercredi à Oran, par le comité de wilaya des aires protégées, a annoncé jeudi de la directrice de l'Environnement. L'arrêté du classement de l'île Plane, une aire marine protégée relevant de la commune de Bousfer (Aïn El Turck), une fois signé par le wali d'Oran, sera soumis à la tutelle pour qu'il soit décrété, comme ce fut le cas pour le classement de la réserve marine protégée des "Iles Habibas" en mars 2003, a indiqué à l'APS, Mme Samira Daho. Cette étude de classement a été soumise

pour approbation par le Comité des aires protégées regroupant les directions de l'Environnement, du Tourisme et de la Culture, la Conservation des forêts, l'APW et le mouvement associatif. Elle intervient après la signature d'un arrêté par l'ex wali, Abdelghani Zaalane portant sur les conditions d'ouverture de cette aire marine au public. Il s'agit d'un préalable indispensable pour le classement des zones terrestre et marine de cette aire protégée, deuxième de genre après les Iles Habibas, pour le développement de l'éco-tourisme dans la wilaya d'Oran,

a ajouté la même source. Bâtie sur cinq hectares et disposant d'un patrimoine faunistique et floristique riche en espèces, cette île nécessite, selon l'étude de son classement, un plan de gestion rigoureux pour garantir son développement durable, compte tenu des nuisances éventuelles qui menacent son écosystème. La pêche au filet traînant doit être interdite dans les eaux qui entourent l'île pour mieux protéger les espèces naturelles de son milieu marin, de même que l'activité d'exploration ou encore l'introduction d'espèces exotiques et génétiques

et autres qui peuvent perturber la croissance des ressources durant la période d'hivernage, a souligné Mme Daho, relevant l'importance de la préservation de l'environnement côtier de l'île avec une délimitation des zones pour mieux organiser le flux. Selon la direction de l'Environnement, la mission d'étude est exercée par l'association écologique marine "Barbarous", dans le cadre du Programme de petites initiatives (PPI) pour les organisations de la société civile d'Afrique du nord (PPI-ASCAN).

APS

RAMADHAN

Le marché El Rahba de Batna, cœur battant de la ville durant le Ramadan

Par son habituelle effervescence et la diversité des produits proposés le pittoresque marché El Rahba de Batna se transforme, le temps du mois béni de ramadhan en cœur battant de la ville.

Il faut dire qu'en raison du grand nombre de personnes qui fréquentent cet endroit en cette période de l'année, celui qui s'y rend doit bien souvent jouer au coude-à-coude pour pouvoir se déplacer entre les allées du marché et faire le tour de ses petits magasins à la devanture hautement soignée, ornée par les meilleures variétés de dattes, de fruits à coque et autres plantes aromatiques mais également par des produits de l'artisanat tels que des ustensiles de cuisine en terre cuite ou en bois.

Ce marché mythique qui doit sa popularité à la qualité et à la diversité de ses épices demeure en pareille occasion le lieu de prédilection des clients les plus exigeants et des fins gourmets de toute la région de Batna qui y trouvent tout ce dont ils ont besoin pour préparer les plats spécial ramadhan, dira Amar Sersar, l'un des plus anciens commerçants de ce lieu.

Pour lui, une virée dans ce marché est "un besoin vital" pour tous les nostalgiques de la vieille ville de Batna. "Pour ces gens-là, c'est le symbole d'une époque et d'un art de vivre malheureusement révolus", a-t-il lâché dans un soupir.

Malgré le pullulement de nouveaux points de commerce, plus modernes dans d'autres

quartiers, El Rahba, comme l'explique si bien le jeune vendeur Redha Mahdjoub, a su préserver toute sa notoriété auprès des mères de familles qui ne badinent aucunement quand il s'agit de faire des emplettes durant le mois du ramadhan, où il est question de s'approvisionner en condiments en en Frik (blé vert tendre concassé), aliment incontournable pour la préparation de la soupe du F'tour.

Premier marché fréquenté par les femmes batnaises

Le marché d'El Rahba peut se targuer d'être le premier marché de la ville à avoir été fréquenté par la femme batnaise, dans cette ville où les marchés furent pendant très longtemps uniquement réservés aux hommes. Aujourd'hui âgée de 85 ans, El hadja Hadouda, née Hecinet, se souvient qu'au départ, les riches riverains du centre de ville de Batna amenaient leurs épouses pour qu'elles choisissent les meilleurs produits en prévision des repas de fêtes, puis avec le temps cet endroit est progressivement devenu un marché destiné exclusivement pour les femmes, affirmant qu'il est à présent surprenant de voir que l'unique présence masculine dans ce marché se limite à celle des vendeurs.

"Ici on ne rentre jamais les



moins vides à la maison, on trouve de tout et on peut même recevoir des conseils de cuisine", reprend Mme Bahi qui arpente le marché en compagnie de sa belle-fille.

La majorité des vendeurs de ce marché détiennent des secrets bien gardés de leur profession et des produits qu'ils proposent, poursuit-elle, avant de souligner qu'il n'est pas rare de voir une simple transaction ou une demande de conseil faites, en présence d'autres clientes, donner lieu à un forum culinaire aussi spontané qu'incontrôlable.

El Rahba, un marché chargé d'histoire

Ca serait faire offense aux habitants de Batna que de qualifier El Rahba de simple marché. Cet édifice qui fut construit au XIXe siècle parmi le premier

noyau de la ville est le témoin de l'histoire de toute la région. Situé au centre-ville de Batna, à seulement quelques mètres du théâtre régional, ce marché compte aujourd'hui 46 locaux commerciaux desservis par des couloirs étroits compliquant tout déplacement à l'intérieur de la construction. Cependant, une fois en son sein, le passant se retrouve vite hypnotisé par le décor et les senteurs des produits proposés ce qui explique pourquoi il n'en rentre jamais bredouille.

Bien qu'il fut fermé en 2011 en raison de travaux de réhabilitation et de réaménagement pendant plus de deux ans, ce marché n'a jamais perdu sa clientèle car, comme l'a si bien dit el Hadja El Zahoua, "El Rahba ce n'est pas seulement un simple lieu de commerce, c'est le cœur battant de Batna".

PRÈS DE 99,5 % DE TAUX DE PASSAGE AU COLLÈGE : Tizi-Ouzou maintient sa première place au classement national

Avec un taux de 99,45% de passage du cycle primaire au moyen, la wilaya de Tizi-Ouzou se maintient à la première place du classement national, tout en améliorant la performance réalisée l'année passée, a-t-on appris jeudi de la direction locale de l'éducation (DE).

Selon les chiffres communiqués par cette même institution, le taux de réussite à l'examen de cinquième, session mai 2018, a été de 98,07%. Avec le calcul de la moyenne annuelle pour les élèves qui ont été recalés à ces épreuves, le taux de passage au collège a atteint localement la moyenne de 99,45%, ce qui est "une belle performance", note la DE, qui rappelle que le taux de réussite à cet examen était de 88,56% en 2017.

Ainsi, sur un nombre total 16 969 élèves ayant passé cet examen, 16 642 l'ont décroché. Pas moins de 485 écoles, sur un total de 630 établissements du cycle primaire, ont réalisé un taux de réussite de 100% et la meilleure note a été de 99,8/10, a-t-on ajouté. Le directeur de l'Éducation, Ahmed Laaloui, a adressé ses félicitations aux élèves et à leurs parents pour ce nouvel "exploit" qui, a-t-il soutenu, "réflète les efforts fournis et tout l'intérêt porté par les enseignants, directeurs et inspecteurs de l'éducation ainsi que par les élus et les autorités locales et centrales au secteur de l'éducation".

EXAMENS DE FIN DU CYCLE PRIMAIRE :

La wilaya d'Ain Témouchent occupe la première place dans l'Ouest du pays

La wilaya d'Ain Témouchent occupe la première place dans l'ouest algérien en termes de résultats des examens de fin du cycle primaire de cette année, a-t-on appris jeudi de la directrice de l'éducation, Zoulikha Abid. La wilaya a réalisé un taux de réussite à ces examens de 93,84 %, enregistrant une hausse par rapport à l'année écoulée où le taux était de 90,09 %, a souligné cette responsable. Sur un total de 189 écoles primaires, 123 ont enregistré un taux de réussite de 100 %, alors que le plus bas niveau de réussite au niveau du primaire dans la wilaya a été de 50,98 %, a fait savoir Mme Abid, signalant que sur 8.414 admis aux examens de fin du cycle primaire 2.360 ont eu une moyenne de 10/10. L'effectif des élèves admis en première année moyenne a atteint 8.414 élèves scolarisés, soit un taux de 98,58 % du total des candidats aux examens de fin du cycle primaire, soit 8.560 élèves. La wilaya de Aïn Témouchent a enregistré, lors de cet examen, des résultats positifs aux matières de mathématiques, langue française contrairement aux années précédentes eu égard aux efforts déployés dans ce cadre. A noter que 4 élèves non voyants ont réussi avec une moyenne de 10/10 aux examens de fin du cycle primaire dans la wilaya d'Ain Témouchent, a-t-elle ajouté.

TLEMCCEN

L'art culinaire dans toute sa diversité durant le ramadhan

L'art culinaire tlemccenien retrouve toute sa diversité et sa splendeur durant le mois sacré du ramadhan. Les femmes tiennent à préserver certains plats traditionnels donnant à l'occasion de cet événement religieux saveur et goût particuliers à une cuisine dont les recettes sont transmises de génération en génération.

A Tlemcen, la table de l'iftar se distingue par sa "H'rira", une soupe préparée à base de légumes frais, de viande et d'épices dont le poivre noir, le gingembre, le curcuma, le carvi, la cannelle, le coriandre et autres ingrédients, explique la spécialiste en art culinaire, Nadia Ghomari. La H'rira est généralement accompagnée de "Bourak" ou "Bastila", des feuilles de diouls fines enrobées de poulet, d'oignons, d'amandes concassées et de sucre. Ces assortiments alliant entre le sucré et le salé sont également servis avec la "Maakouda", une purée de pomme de terre, épicée et préparée en boulettes ou en rondelles que l'on cuit dans une huile bouillante. Le plat de H'rira est parfois servi avec d'autres petits plats salés faits, de pâte ordinaire ou feuilletée, façonnés sous diverses formes et garnis de fromage, de viande hachée ou de thon. La table de l'iftar du ramadhan est également garnie d'un petit plat de poivrons rouges ou verts grillés, coupés en lamelles et cuits mélangés à des tranches de tomate, de lail et autres épices.

Toutefois, les familles tlemcceniennes ne peuvent s'en passer, pour leur rupture du jeûne, du plat principal et incontournable qui est "Lamhamar", composé de viande d'agneau épicée cuite au four. Il est servi accompagné de fruits secs dont l'abricot, les raisins secs, pruneaux et des amandes grillées. La table tlemcceniennes

est également garnie d'autres plats préparés, spécialement durant le mois sacré du ramadhan dont le poulet aux olives vertes, la "Braniya" des courgettes cuites à la viande d'agneau, "El Melfouf", "Kebda Mechermia" (foie de veau épicée), "Tehane", pancrèas de bovins hachés en viande, au riz et autres épices.

Les ménagères et femmes au foyer prêtent à l'avance ce mois sacré. Elles acquièrent toutes les épices et autres ingrédients nécessaires à la préparation de leurs plats. Ces épices sont soignées préparées à domicile selon des recettes ayant traversés des décennies ou achetées au marché de Maghnia, ville frontalière, réputée pour le commerce des épices. L'art culinaire de Tlemcen ne saurait être complet qu'avec les gâteaux accompagnant les la table de café et de thé. En bonnes places, figurent "Griweche", "Makrouf", "Chamia", appelée

également "Hrissa" à Tlemcen, sans oublier les inévitables cornes de gazelles, "baqlawa" et bien d'autres confiseries faites à base d'amandes, de pistaches et autres fruits secs. Au moment du "S'hour", avant l'heure de l'imsak, les familles tlemcceniennes sont habituées à manger de la "Seffa", un couscous accompagné de miel, de sucre, de dattes, d'arachides, et de cannelle. Le tout accompagné de petit lait. Ce plat, très riche et énergétique, permet aux jeûneurs de supporter la faim des longues heures. Avec ces tables bien garnies et variées, les familles de Tlemcen tiennent à préserver les traditions du mois du Ramadan ayant résisté aux aléas du temps. Ce sont des éléments d'un patrimoine séculaire et d'une civilisation plusieurs fois millénaire jalousement préservés par la population de Tlemcen.

Bientôt une maison des orphelins au chef-lieu de wilaya de Tlemcen

Un projet de réalisation d'une maison pour orphelins sera lancé demain au chef-lieu de wilaya de Tlemcen, a annoncé le wali, en marge d'un ftour collectif organisé à Maghnia au profit de cette frange sociale.

La première pierre de ce projet, don d'un bienfaiteur, sera posée lors de la célébration de la nuit du destin ou "leilat el kadr", a précisé mercredi soir Ali Benaïche, ajoutant que la construction de cette infrastructure relevant de

l'action sociale sera accompagnée également d'une école coranique et de deux logements de fonction. Organisé par la commune de Maghnia, en collaboration avec des associations caritatives locales et de bienfaiteurs, ce ftour collectif a permis à quelque 150 enfants orphelins de partager, dans la joie et la convivialité, des moments chaleureux et très particuliers. Des bons d'achat d'effets vestimentaires ont été remis aux orphelins qui ont suivi

également des représentations artistiques et de loisirs. Par ailleurs, l'APC de Maghnia organise jeudi, à l'hôpital "Châabane Hamdoune", une opération de circoncision au profit d'enfants orphelins qui recevront des cadeaux à cette occasion. Un ftour collectif sera organisé samedi au centre-ville de Maghnia, avec la participation des six restaurants "Rahma", opérationnels depuis le début du mois de ramadhan.

APS

TRAVAIL

L'OIT adoptera dans un an une convention "contraignante" sur la violence et le harcèlement au travail



Les membres de l'Organisation internationale du travail (OIT) ont décidé vendredi à Genève d'adopter d'ici un an une convention "contraignante" sur la violence et le harcèlement au travail, ont rapporté les médias.

Au dernier jour de la 107e session de la Conférence internationale du travail, les représentants des gouvernements, des employeurs et des employés de 187 Etats membres de l'OIT ont adopté une résolution demandant que l'agence de l'ONU adopte "des normes sur la violence et le harcèlement dans le monde du travail".

Ces normes devraient prendre la forme d'une "convention" contraignante, "complétée par une recommandation", selon la résolution adoptée par l'OIT après une dizaine de jours de discussions. La convention, qui doit désormais être rédigée, devra être formellement approuvée en juin 2019, lorsque l'OIT célébrera ses 100 ans.

La résolution demande que la convention interdise "toutes les formes de violence et de harcèlement" dans le monde du travail, prévoit la mise en place de sanctions par les pays et garantit "l'existence de moyens d'inspection".

Selon le texte, la lutte contre la "violence et le harcèlement" dans le monde du travail devrait cibler

"l'ensemble de comportements et de pratiques inacceptables" dans le monde du travail "qui ont pour but de causer, causent ou sont susceptibles de causer un dommage d'ordre physique, psychologique, sexuel ou économique", peu importe s'ils se produisent à une seule occasion ou de manière répétée.

Le directeur général de l'OIT, Guy Ryder, avait expliqué début mai que l'idée de lancer une Convention sur ce sujet avait été prise en 2015, soit bien avant le mouvement #MeToo, né du scandale Weinstein aux Etats-Unis, producteur américain déchu de 66 ans accusé d'avoir agressé, harcelé ou violé de nombreuses femmes dont des vedettes de cinéma. "Nous avons lancé cela indépendamment de la campagne #MeToo et de tout le reste, mais je crois que c'est clair que l'attention de l'opinion publique, la prise de conscience que quelque chose ne va pas dans de nombreux espaces de travail, donne de la force à ce processus", avait souligné le Britannique, qui est à la tête de l'OIT depuis 2012.

Pour M. Ryder, "les gouvernements seront soumis à de fortes pressions pour ratifier" une Convention, grâce notamment à ce mouvement #MeToo quasi-planétaire de dénonciation "des violences sexistes et sexuelles".

FRANCE

L'intersyndicale de la compagnie française Air France lance un appel à la grève du 23 au 26 juin

L'intersyndicale de la compagnie aérienne française Air France a annoncé vendredi, un mois jour pour jour après la quinzième et dernière journée de grève pour les salaires, un appel à la grève du 23 au 26 juin inclus, susceptible d'être "levé ou renforcé" selon les annonces de la direction.

Dans la soirée, la direction d'Air France a regretté dans un communiqué une "position (qui) n'est pas compatible avec l'intérêt collectif et le souci d'avenir de la compagnie", "alors même" que des propositions doivent être présentées jeudi. Dans un courrier transmis vendredi aux syndicats, la présidente d'Air France par intérim, Anne-Marie Couderc, avait promis des "réponses concrètes" sur les salaires. Celles-ci seront données



jeudi à l'occasion d'un comité central d'entreprise, où des "actions et mesures à mettre en œuvre" doivent être annoncées.

L'intersyndicale composée d'organisations de pilotes, d'hôtes et de stewards, et de personnel au sol, a mené 15 journées de grève entre le 22 février et le 8 mai.

Le mouvement a été suspendu après la démission du PDG d'Air France-KLM, Jean-Marc Janaillac, désavoué par le personnel lors d'une consultation lancée à

son initiative. La compagnie française proposait une augmentation générale de 2% immédiatement et une hausse de 5% sur la période 2019-2021, conditionnée aux résultats d'Air France. L'intersyndicale, qui réclame 5,1% en 2018, s'était prononcée contre. Elle exige un "rattrapage de l'inflation" subie depuis 2011, date de la dernière augmentation générale, au titre des efforts passés et des meilleurs résultats financiers du groupe AF-KLM.

SANTÉ

Le Soudan du Sud et l'OMS confirment 99 décès liés au paludisme au 1er semestre 2018

Le ministère sud-soudanais de la Santé et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont déclaré que le paludisme a fait 99 morts et qu'environ 770.000 cas ont été signalés dans différentes régions du pays au cours du premier semestre de l'année 2018. "Depuis le début de l'année 2018, au moins 769.966 cas de paludisme, dont 99 mortels, ont été enregistrés dans tout le pays", a déclaré jeudi soir aux journalistes Makur Matur Kariom, sous-secrétaire du ministère de la Santé. M. Kariom a également déclaré aux journalistes que le paludisme continue de tuer principalement les enfants et femmes enceintes de la plus jeune république du monde. "Actuellement, le paludisme est la principale cause de maladie et de décès du Soudan du Sud, la plupart des cas et des décès survenant chez les enfants et les femmes enceintes, notamment dans les zones de conflit touchées par l'insécurité alimentaire et la malnutrition sévère", a-t-il expliqué.

Selon lui, le ministère de la Santé surveille de près les tendances dans le pays afin d'éviter de nouvelles contaminations pendant la saison des pluies. L'officiel sud-soudanais a également fait savoir que le programme national de contrôle du paludisme et ses partenaires avaient finalisé les arrangements pour distribuer des produits essentiels, comme les médicaments et les moustiquaires imprégnées durablement d'insecticides, tout en menant des campagnes de pulvérisation dans les camps de personnes déplacées sélectionnés. "Dans le cadre des efforts nationaux pour renforcer la sécurité sanitaire publique, le ministère de la Santé a établi un système national de surveillance de la maladie en collaboration avec la stratégie intégrée de surveillance et de réponse à la maladie de l'OMS dans la région africaine", a ajouté M. Kariom.

MIGRATIONS:

L'Onu sanctionne six chefs de réseaux de trafiquants de migrants en Libye



Le Conseil de sécurité de l'ONU a sanctionné six chefs de réseaux de trafiquants de migrants actifs en Libye, selon des sources diplomatiques, citées par des médias.

Les sanctions –gel de comptes bancaires, interdiction de voyager– visent deux Erythréens, Ermias Ghermay et Fitiwi Abdelrazak, ainsi que quatre Libyens, Ahmad Oumar al-Dabbashi, Musab Abu-Qarin, Mohammed Kachlaf et Abd al Rahman al-Milad, le chef d'une unité de garde-côtes, a-t-on précisé.

Cette décision a été retardée un mois par la Russie qui avait réclamé des précisions sur les personnes concernées et le bien-fondé d'un tel processus. Moscou "a levé ses réserves sur la proposition des Pays-Bas d'inscrire six individus sur une liste de personnes sanctionnées", a indiqué jeudi un diplomate. "Les sanctions s'appliquent immédiatement", a-t-il précisé. "C'est la première fois que le Conseil de sécurité impose des sanctions contre des dirigeants de réseaux violents de trafics d'êtres humains", ont souligné les Pays-Bas dans un communiqué.

"Les Pays-Bas ont voulu utiliser leur siège (de non-permanent) au Conseil de sécurité pour améliorer la vie des réfugiés et des migrants en Libye et les empêcher d'entreprendre un voyage dangereux à travers la Méditerranée", a expliqué le chef de la diplomatie néerlandaise, Stef Blok, cité dans le communiqué.

"Cette initiative néerlandaise envoie un message clair. Nous lutons contre la traite des êtres humains en Libye", a-t-il fait valoir, soulignant que la décision du Conseil de sécurité avait le soutien de tous ses membres, de plusieurs pays africains et des autorités libyennes.

Ces dernières "savent que ces réseaux criminels déstabilisent sérieusement le pays", a précisé Stef Blok, pour qui l'appui de la Libye

et des pays de la région est essentiel.

Le 8 mai dernier, la Russie avait suspendu le processus de sanctions en demandant des précisions sur les personnes concernées et le bien-fondé d'un tel processus, réclamant notamment un partage des "preuves abondantes", évoquées dans des documents de l'ONU, venant de "sources de confiance" et qui accusaient ces six individus. Moscou avait aussi noté que ces documents parlaient de réseaux "s'étendant à plusieurs pays européens et aux Etats-Unis", s'interrogeant sur la pertinence de sanctionner six individus africains sans remonter plus avant dans ces réseaux. "Les sanctions d'aujourd'hui envoient un message clair sur l'unité de la communauté internationale (autour du fait de) chercher à sanctionner les auteurs et réseaux de trafics d'êtres humains", a indiqué l'ambassadrice américaine à l'ONU, Nikki Haley. "Il n'y a pas de place dans notre monde pour de telles atteintes aux droits de l'Homme et à la dignité humaine", a-t-elle ajouté.

"L'automne dernier, des images de migrants vendus comme esclaves en Libye avait choqué nos consciences et le Conseil de sécurité s'était engagé à entrer en action", a-t-elle relevé dans un communiqué. Fin 2017, un documentaire choc de la chaîne CNN montrant des migrants africains vendus comme des esclaves avait provoqué l'indignation internationale.

En mars dernier, la justice libyenne avait annoncé l'émission de plus de 200 mandats d'arrêt contre des trafiquants libyens et étrangers impliqués dans un réseau d'immigration clandestine vers l'Europe.

Dans un document confidentiel remis début février au Conseil de sécurité, des experts de l'ONU avaient estimé que le trafic d'êtres humains était en augmentation en Libye.

RÉFUGIÉS

SOS Méditerranée en appelle aux citoyens européens pour ses opérations de sauvetage

L'ONG SOS Méditerranée, qui mène des opérations de sauvetage de migrants en détresse en pleine mer, a lancé vendredi un appel aux citoyens européens pour pouvoir poursuivre ses opérations face "à une situation qui se dégrade" depuis trois ans.

"Aidez-nous à secourir les personnes en détresse en mer, à les traiter avec dignité. Refusez que le prix des politiques européennes soit le sacrifice de la vie de milliers de personnes", a déclaré l'écrivain français Daniel Pennac, lisant un appel rédigé par SOS Méditerranée au cours d'une conférence de presse.

"N'acceptez pas qu'en votre nom les Etats de l'Union européenne financent et équipent les gardes-côtes libyens, dans le seul but d'intercepter en mer et de renvoyer des milliers de personnes vers l'enfer qu'elles cherchent désespérément à fuir", a-t-il poursuivi pendant ce point de presse à Marseille (sud-est), d'où est parti il y a trois ans l'Aquarius, le navire de sauvetage de l'ONG.

En 28 mois de mer, l'Aquarius a sauvé 28.689 personnes, essentiellement originaires d'Afrique et voyageant souvent sur des bateaux de fortune. Bras de fer à répétition avec les gardes-côtes libyens

jusque dans les eaux internationales, "criminalisation" des ONG: les conditions dans lesquelles SOS Méditerranée exerce ses activités sont de plus en plus compliquées, ont expliqué les dirigeants de cette association fondée il y a trois ans.

L'Aquarius est le principal navire ambulance humanitaire qui opère en Méditerranée, en conformité avec le droit maritime international qui oblige à porter secours à toute personne en détresse et à la conduire jusqu'à un port sûr. Il peut accueillir 500 personnes, en coordination avec les autorités, et emmène en Italie les migrants ainsi sauvés.

ETATS-UNIS Le célèbre chef-cuisinier américain Anthony Bourdain s'est suicidé



Anthony Bourdain, chef américain devenu mondialement célèbre grâce à son émission de télévision culinaire "Parts Unknown" sur la gastronomie du monde entier, s'est suicidé en France à l'âge de 61 ans.

Le procureur de Colmar, Christian de Rocquigny du Fayel, a indiqué aux médias qu'il avait été retrouvé pendu dans un hôtel de luxe de Kaysersberg, le Chambard.

Selon CNN, Anthony Bourdain a été découvert dans sa chambre d'hôtel par son ami français, Eric Ripert, le copropriétaire et chef du Bernardin, l'un des plus célèbres restaurants des Etats-Unis, situé à New York.

"Anthony était mon meilleur ami", a réagi Eric Ripert via son compte Twitter. "Un être exceptionnel, tellement passionnant et généreux. Un grand conteur, qui parlait à tant de monde." Chef de

formation, Anthony Bourdain a passé plusieurs décennies aux cuisines de nombreux établissements, notamment la Brasserie Les Halles, un restaurant français situé dans le sud de Manhattan.

Mais c'est sa carrière d'auteur et de présentateur de télévision qui l'a surtout fait connaître du grand public. En 2000, il publie "Cuisines et confidences" ("Kitchen Confidential"), un ouvrage dans lequel il raconte les coulisses de la vie en cuisine, avec la touche rock'n'roll de la vie à New York. Il présentera ensuite plusieurs émissions de télévision sur la gastronomie, jusqu'à "Parts Unknown", diffusée depuis 2013 sur la chaîne d'information CNN. Dans l'émission, diffusée aux Etats-Unis le dimanche soir, il dialoguait avec des interlocuteurs locaux, souvent attablé pour tester une spécialité de la région et n'hésitait pas à donner de sa personne.

UA/SCIENCES: L'APET publie des rapports sur les technologies émergentes pour le développement durable en Afrique

Le Groupe de haut niveau de l'Union africaine sur les technologies émergentes (APET) a publié vendredi trois rapports sur des technologies émergentes qui devraient jouer un rôle moteur pour une transformation structurelle et socioéconomique durable de l'Afrique.

En coordination avec l'Agence du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et avec la Commission de l'UA, l'APET dispense à l'UA des conseils sur les technologies modernes et émergentes afin de permettre aux structures scientifiques de l'Afrique d'être compétitives et de contribuer à la réalisation des objectifs de la Stratégie scientifique, technologique et d'innovation pour l'Afrique (STISA) 2014-2024.

Ces rapports, publiés lors du sommet pour l'innovation en Afrique à Kigali au Rwanda, se concentrent sur le contrôle et l'éradication du paludisme, l'augmentation de la productivité agricole et le renforcement de la sécurité énergétique en Afrique, selon un communiqué conjoint publié par l'UA et le NEPAD vendredi.

Mettant en avant les progrès des technologies modernes en matière de robotique, de nanotechnologies, de biotechnologies, de sciences des matériaux et d'intelligence artificielle, entre autres, ce communiqué souligne la nécessité de profiter de cette

opportunité pour faire progresser le programme de développement socioéconomique de l'Afrique et positionner le continent en position avancée pour la Quatrième révolution industrielle (4IR).

Reconnaissant le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation, l'APET a identifié trois technologies émergentes qui ont le potentiel de bénéficier à l'Afrique : les mesures génétiques pour contrôler et éliminer le paludisme en Afrique, l'utilisation de drones pour transformer l'agriculture africaine, et les micro-réseaux pour permettre l'autonomie des communautés et la transformation en Afrique.

A l'occasion du lancement des trois rapports consacrés à ces technologies, la présidente de l'APET, Yaye Gassama Dia, a souligné la nécessité de renforcer les systèmes réglementaires pour assurer l'accès rapide et l'efficacité de ces technologies pour le développement économique en Afrique. Elle a également souligné qu'il existait des risques perçus associés à ces technologies et encouragé à poursuivre les recherches avec une participation pleine et entière des scientifiques et décideurs africains ainsi qu'une implication active des communautés cibles. Le Sommet pour l'innovation en Afrique s'est déroulé du 6 au 8 juin à Kigali au Rwanda.

APPS

ONU/SOMALIE: 1,25 million d'enfants somaliens en danger de malnutrition aiguë après les inondations

Le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a déclaré vendredi que plus de 1,25 million d'enfants risquaient de souffrir de malnutrition aiguë cette année en raison des inondations en Somalie. Stéphane Dujarric, porte-parole du secrétaire général des Nations Unies, a indiqué lors d'un point-presse que l'agence estimait que près de la moitié des enfants somaliens âgés de moins de cinq ans, au nombre de "1,25 million, seraient sans-doute victimes de malnutrition aiguë cette année, dont 232.000 de malnutrition aiguë grave, qui nécessite des soins de survie spécialisés".

"Nombre des régions touchées par les inondations se trouvent sur le chemin d'une épidémie de rougeole en cours, et la hausse des cas de diarrhée aqueuse et de choléra constitue une menace majeure", a affirmé M. Dujarric.

"La pluie répand des maladies particulièrement mortelles pour les enfants souffrant de malnutrition, dont le système immunitaire est fragile et épuisé", a expliqué Christophe Bouliercac, porte-parole de l'UNICEF à Genève. "Les inondations ont endommagé des points d'eau, des installations sanitaires et d'autres infrastructures cruciales. Par ailleurs, 22 centres de nutrition traitant plus de 6.000 enfants souffrant de malnutrition aiguë dans des zones accueillant des déplacés internes ont dû être fermés", a-t-il déclaré.

M. Bouliercac a fait remarquer que l'UNICEF allait être à court de financements à court terme, et que cela "affecterait les services d'eau, de santé et de nutrition". L'UNICEF a reçu 24,3 millions de dollars cette année, sur son appel de 154,9 millions de dollars, ce qui ajouté aux fonds reportés laisse un déficit de 110,3 millions de dollars, soit 71%, a-t-il indiqué.

ESPAGNE: Le matador El Cid blessé par coup de corne, dans un état sérieux

Le torero espagnol Manuel Jesus Cid Salas, connu comme El Cid, 44 ans, a été grièvement blessé vendredi à la cuisse droite par un coup de corne de taureau, ont annoncé les arènes de Madrid. "Etat de santé sérieux", a conclu le médecin dont le diagnostic a été posté sur le compte Twitter des arènes de Madrid, "la Plaza de las Ventas". Le torero, né dans la province de Séville en 1974, a été "blessé par une corne de +toro+ (...)" à la cuisse droite", remontant sur "20 centimètres", alors qu'il se produisait pendant la feria de la San Isidro, a précisé le communiqué. "Il a subi une intervention chirurgicale dans l'infirmierie des arènes, avant d'être hospitalisé", selon la même source. El Cid avait déjà été grièvement blessé à la cuisse droite par un coup de corne de taureau en 2009, dans la région de Madrid. Il avait été présenté en février comme "la main gauche la plus pure du torero" par le quotidien El País, qui rappelait notam-

BRÉSIL: Le service du téléphérique montant au Pain de sucre de Rio interrompu après une fusillade



Le service de téléphérique qui monte au Pain de Sucre de Rio de Janeiro, l'une des principales attractions touristiques du Brésil, a été interrompu vendredi en raison d'une fusillade dans laquelle un policier a été blessé. "Le téléphérique du Pain de sucre a interrompu son service temporairement en raison d'une opération policière", a indiqué aux médias la société qui gère ce service. La police militaire de Rio a

confirmé dans un communiqué qu'une opération avait débuté dans la matinée dans des favelas sur les hauteurs du quartier de Leme, zone touristique du sud de la ville, où de nombreuses fusillades ont été recensées ces derniers jours, près de la célèbre plage de Copacabana.

Ces opérations policières, fréquentes actuellement dans Rio, ont pour objectif de démanteler les gangs de narcotrafiquants. L'autre versant des col-

lines où se trouvent ces favelas donne sur le quartier d'Urca, où se trouve le départ du téléphérique du Pain de sucre, pic qui culmine à 396 mètres d'altitude et offre une vue imprenable. "Vers 13h00 (16h00 GMT), les policiers se sont retrouvés face à un groupe d'hommes armés et des affrontements ont eu lieu dans la forêt. Un policier a été blessé sans gravité à la jambe par un éclat de grenade", a expliqué la police.

POLLUTION: Les déchets plastiques pourraient bientôt dépasser le poids des poissons dans l'océan, selon Antonio Guterres

Le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres a appelé vendredi à des efforts individuels et collectifs afin de réduire la pollution au plastique dans les océans, soulignant que les déchets plastiques pourraient bientôt atteindre un poids total dépassant celui de tous les poissons dans l'océan.

Quatre-vingt pour cent de la pollution marine vient de la terre, et cela comprend près de huit millions de tonnes de déchets plastiques chaque année, a souligné M. Guterres dans un message donné à l'occasion de la Journée mondiale de l'océan (le 8 juin).

La pollution plastique bouche les voies d'eau, affecte négativement les communautés dépendantes de la pêche et du tourisme, tue les tortues et les oiseaux, les baleines et les dauphins, et trouve son chemin jusque dans les coins les plus reculés de la planète et de la chaîne

alimentaire dont nous sommes tous, au final, dépendants, a-t-il indiqué.

"Si nous ne changeons pas de cap, les déchets plastiques pourraient bientôt dépasser en poids les poissons des océans", a averti le chef de l'ONU.

Le secrétaire général a appelé à des efforts individuels et collectifs pour empêcher cette tragédie évitable et réduire considérablement la pollution marine de toutes natures, y compris celle liée aux plastiques. "L'action émerge chez soi, et elle est plus éloquente que la parole", a-t-il dit. A l'occasion de cette Journée mondiale des Océans, j'appelle les gouvernements, les communautés et les particuliers à célébrer nos océans en aidant à les débarrasser de la pollution et à s'assurer qu'ils restent dynamiques pour les générations à venir", a affirmé M. Guterres.



ment qu'il avait connu les grands honneurs: "sorti quatre fois sur les épaules par la porte du prince" des arènes de Séville et "deux fois par la grande porte" des arènes de Madrid. Ayant acquis le grade de "matador de toros" en 2000, il avait connu une traversée du désert à partir de 2008, avant de recommencer à être à l'affiche des grandes ferias.

ARTHROSE : LA POSE D'UNE PROTHÈSE AUGMENTE LE RISQUE CARDIAQUE APRÈS L'OPÉRATION

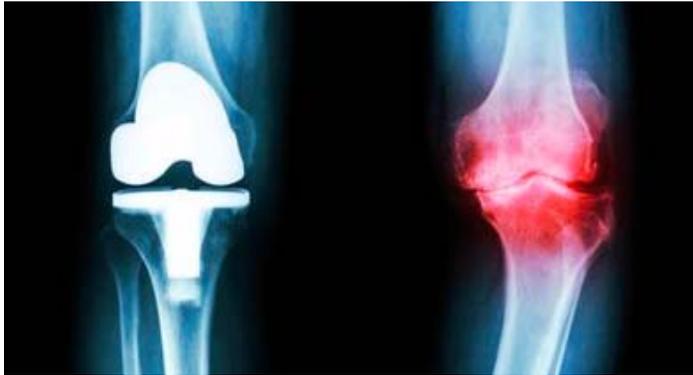
Les personnes qui subissent une arthroplastie du genou ou de la hanche deviennent plus à risque de crise cardiaque dans le mois qui suit l'opération chirurgicale.

Selon une étude publiée dans la revue médicale *Arthritis and Rheumatology*, les patients qui souffrent d'arthrose et qui subissent une arthroplastie (une intervention chirurgicale destinée à retrouver la mobilité de l'articulation) du genou ou de la hanche ont un risque de crise cardiaque beaucoup plus élevé au cours du mois qui suit l'opération.

Pour cette étude, le Pr Yuqing Zhang, professeur de médecine et d'épidémiologie à l'École de médecine de Boston, a analysé les dossiers médicaux de près de 19 000 patients âgés de plus de 50 ans et ayant subi une chirurgie totale de remplacement du genou ainsi qu'un groupe de plus de 6000 personnes souffrant d'arthrose de la hanche et ayant subi une opération chirurgicale de remplacement.

Pendant la période de suivi (4 ans en moyenne), 306 patients atteints d'arthrose du genou ayant une arthroplastie ont eu une crise cardiaque, comparativement à 286 patients n'ayant pas subi d'intervention chirurgicale. Les chercheurs ont également noté que c'est dans le mois qui suivait l'intervention que les patients étaient le plus à risque.

Dans le groupe ayant subi une opération de la hanche, 128 ont eu une



crise cardiaque contre 138 dans le groupe témoin. Mais pour la hanche, c'est au cours des 6 mois suivant l'opération que le risque semble le plus important. Les chercheurs ont également constaté que les patients ayant subi une

arthroplastie de la hanche ou du genou étaient plus à risque de thrombose veineuse profonde ou d'embolie pulmonaire après la procédure, par rapport aux patients témoins. Bien que les mécanismes exacts derrière un risque

accru de crise cardiaque après une chirurgie commune pour l'arthrose ne sont pas claires, l'équipe constate que certains pilotes biologiques pourraient être en jeu, tels que les effets de l'anesthésie sur le système cardiovasculaire.

SUCRE RAFFINÉ ET NON RAFFINÉ : QUELLE DIFFÉRENCE ?

Il existe deux types de sucre disponibles dans le commerce : le sucre raffiné et le sucre non raffiné. Quelle est la différence entre les deux ? Lequel privilégier ? On fait le point.

On entend souvent parler de sucre raffiné, en opposition au sucre non raffiné, sans pour autant que la différence entre les deux soit évidente.

Globalement, il est bon de privilégier le sucre non raffiné, car celui-ci conserve les nutriments issus de la canne à sucre. Le sucre raffiné est uniquement calorique (pur saccharose) et n'apporte aucun autre

élément nutritif.

Mais pas de panique ! En France, on estime que plus de 90% du sucre blanc est issu de la betterave et n'est pas raffiné. Le sucre directement extrait de la betterave est déjà blanc et ne nécessite donc pas de raffinage.

En revanche, lorsque l'on achète du sucre de canne blanc (moins de 5% du sucre blanc en France), il s'agit de sucre qui a été raffiné par un procédé industriel. Or, cette étape de purification retire tous les pigments du sucre roux, ainsi que les vitamines et les minéraux.

Quant à la cassonade,

c'est un sucre trompeur.

Sous ses airs de sucre non transformé, la cassonade est en fait un sucre blanc raffiné issu de la canne à sucre, qui a été recolore à l'aide d'un colorant comme le caramel.

Le sucre blond est également à éviter pour les mêmes raisons. Au niveau nutritionnel, mieux vaut donc opter pour des sucres complets si l'on veut bénéficier de leurs vertus. Ils sont généralement en vente dans les magasins bio et possèdent un fort pouvoir sucrant par rapport au sucre blanc classique.



MÉDICAMENTS : On les prend à jeun ou au cours d'un repas ?



Avant, pendant ou après un repas : le moment de la prise du médicament peut modifier son action dans l'organisme. Il est donc important de suivre les indications de la notice.

L'heure de prise dépend du médicament et de son mécanisme d'action. Certains doivent être pris à jeun (1 h 30 à 2 heures avant toute prise alimentaire) car leur passage dans le sang peut être ralenti, voire diminué par la présence d'aliments. D'autres au contraire doivent être pris au cours du repas afin de passer en plus grande quantité dans le sang lors de la digestion. Pour être sûr, on pose la question à son pharmacien ou, à défaut, on lit la notice.

Les règles à savoir sur le moment de prise d'un médicament

- Les anti-inflammatoires non stéroïdiens ou AINS se prennent pendant le repas afin de diminuer les irritations et les lésions de l'estomac.

- Les médicaments anti-nauséux sont à prendre avant les repas.

- Le paracétamol a l'avantage de pouvoir être pris à distance ou au cours des repas.

- Les pansements digestifs (en cas de brûlures et aigreurs d'estomac) se prennent toujours après les repas.

- On fait également attention par rapport aux autres médicaments. Les pansements digestifs par exemple peuvent gêner l'absorption d'autres médicaments, car ils placent la paroi de l'estomac pour le protéger des acidités. On veillera donc à les prendre à distance (2 heures minimum) de ses autres traitements.

Prendre les médicaments avec de l'eau

Un médicament ne s'avale pas « à sec », mais toujours avec du liquide afin d'éviter qu'il ne colle à l'œsophage. Idéalement, on le prend avec de l'eau, car les autres boissons peuvent modifier l'action et la tolérance des médicaments.

CANCER DE L'OVAIRE : LA STIGMATISATION DES TROUBLES GYNÉCOLOGIQUES EMPÊCHE LES FEMMES D'EN PARLER À LEUR MÉDECIN

Les femmes hésitent à aller chez le médecin pour les troubles gynécologiques parce qu'elles ont peur d'être jugées sur leur vie sexuelle, suggère un nouveau sondage

Une femme sur trois âgée de 44 à 55 ans interrogée pour l'étude a dit être trop gênée de parler des cancers gynécologiques à leur médecin de peur d'être stigmatisées. L'organisation caritative britannique The Eve Appeal, qui a mené le sondage, met en garde contre les dangers de ne pas voir son médecin à cause des idées fausses qui circulent sur les causes des cancers.

Les chercheurs pensent que la réticence des femmes à aller chez le médecin pour les raisons gynécologiques est due aux idées reçues concernant ces cancers. Une femme sur cinq sondées a dit qu'elle croyait que les cancers gynécologiques étaient liés à des relations sexuelles avec plusieurs partenaires.

Les relations sexuelles avec différents partenaires ont déjà été associées au cancer du col de l'utérus qui pourrait être provoqué par la maladie sexuellement transmissible, le papillomavirus humain (HPV). Mais l'organisation The Eve Appeal a constaté que l'HPV est courant et peut aussi bien être contracté même par les femmes qui n'ont qu'un partenaire sexuel.

Encore plus inquiétant, le sondage a montré que les femmes ne prennent souvent pas au sérieux les symptômes potentiels d'un cancer gynécologique tels que les ballonnements, les douleurs pelviennes, et les changements des règles. De nombreuses participantes ont dit qu'elles attribuent ces symptômes à des changements normaux pour leur âge.



« Il est étonnant qu'autant de femmes évitent une consultation gynécologique parce qu'elles ont peur d'être jugées sur leur comportement sexuel », commente la Dr Adeola Olaitan, gynécologue au University College London Hospitals NHS Foundation Trust. « Il a été prouvé que les

diagnostics précoces des cancers féminins pourraient sauver des vies, donc il est important que l'on commence à avoir des conversations honnêtes sur les signes et les symptômes de ces maladies afin de lutter contre les tabous sociaux et l'embaras qui existent actuellement. »

SIDA : UNE CLINIQUE BRITANNIQUE DÉVOILE PAR ERREUR L'IDENTITÉ DE 780 PATIENTS

A Londres, un centre spécialisé dans le traitement du sida et des infections sexuellement transmissibles a révélé par inadvertance le nom de 780 patients atteints du VIH.

Une grave erreur lourde de conséquences. Une clinique londonienne a enfreint par inadvertance la règle de confidentialité des patients en révélant dans une newsletter les adresses mail et les noms de 780 patients séropositifs. La newsletter renseignait également sur le traitement dispensé à ces personnes atteintes de VIH.

L'auteur de cette bévue, qui aurait oublié d'effacer les informations privées avant d'envoyer la newsletter, s'est dit bouleversé. Cette maladresse pourrait être très préjudiciable pour les



patients dont l'identité a été divulguée. Certains d'entre eux avaient en effet pris soin de cacher à leur entourage leur maladie. Cette violation du secret médical a suscité tantôt l'incompréhension

tantôt la colère : « J'ai du mal à comprendre comment cela peut arriver aujourd'hui. En le recevant, j'ai pu visualiser la liste des destinataires et reconnaître des noms de personnes dont j'ignorais

qu'elles étaient malades », a expliqué au Guardian l'un des patients de la clinique. « Tombée entre de mauvaises mains, cette liste c'est de la dynamite » assure un autre patient, inquiet. Une des personnes citées dans la newsletter a décidé de porter plainte contre la clinique.

« Une erreur inacceptable » La direction de l'établissement privé, situé au 56, Dean Street à Londres, a déclaré que cette « erreur humaine » était « inacceptable », avant de présenter ses excuses aux patients. Elle a demandé aux destinataires de la newsletter d'effacer le mail reçu. Reste à savoir si la consigne a été suivie à la lettre.

SAHARA OCCIDENTAL - MAROC

Espagne : le Parlement de Navarre appelle l'ONU à trouver une solution au conflit sahraoui

Le Parlement de Navarre (Espagne) a appelé, les Nations unies à "rechercher, sans délai, une solution juste et définitive" au conflit du Sahara occidental, de façon à garantir le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui par la tenue d'un référendum, exigeant la fin de l'occupation illégale de ce territoire par le Maroc.

Dans une déclaration adoptée récemment à l'unanimité, le parlement de Navarre a rappelé que "le Sahara occidental est un territoire non indépendant en vertu du droit international et que le territoire du Sahara occidental n'a jamais fait partie du Royaume du Maroc".

De ce fait, l'Assemblée navarraise a exigé "la fin de l'occupation illégale du Sahara occidental et l'exercice du droit du peuple sahraoui à l'autodétermination". S'exprimant sur la dernière décision de la Cour d'audience nationale proclamant l'Espagne comme "puissance administrative de jurée du Sahara occidental", le parlement l'a qualifiée de "très positive".

Dans ce sillage, il a demandé au gouvernement espagnol de promouvoir des "initiatives politiques à même de contribuer à trouver une solution juste et définitive qui garantisse le droit légitime du peuple sahraoui à l'autodétermination à travers, souligne-t-il, "un référendum libre et équitable, comme une étape finale d'un processus de décolonisation inachevée".

S'adressant toujours au gouvernement espagnol, le Conseil législatif de Navarre n'a pas manqué d'exprimer sa préoccupation devant la réduction, ces dernières années, des contributions de l'Agence espagnole de coopération internationale en faveur des sahraouis,



réclamant l'augmentation de l'aide humanitaire et le renforcement de la coopération avec le peuple sahraoui vivant dans les camps de réfugiés et dans les territoires occupés.

Abordant la situation des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental, l'instance parlementaire de cette région historique a exigé du Maroc "le respect scrupuleux de ces droits et la cessation de toutes violations à l'encontre de la population sahraouie". Dans ce contexte, le parlement a exhorté l'ONU à élargir les mis-

sions de la Minurso afin de veiller au respect des droits de l'homme dans les territoires occupés.

Il a exigé également de l'Union européenne de veiller à l'application de la clause relative aux droits de l'homme établie dans l'accord préférentiel avec Rabat. Le Parlement de Navarre a tenu, par ailleurs, à dénoncer le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental par l'occupant marocain à travers des accords commerciaux signés illégalement avec l'UE, sans consulter le peuple sahraoui.

UGANDA: Un député du Mouvement de résistance nationale assassiné

Le député ougandais Ibrahim Abiriga, figure connue du grand public, notamment pour ses positions en faveur d'une loi supprimant la limite d'âge pour devenir président, a été assassiné vendredi avec son garde du corps par des "assaillants inconnus", a annoncé la police.

Le député du Mouvement de résistance nationale (NRM), "a été assassiné ce soir près de sa demeure à Kawanda", au nord de la capitale Kampala, a tweeté le chef de la police ougandaise, Okoth Ochoa.

Ce dernier n'a pas précisé les circonstances de l'assassinat, commis par des "assaillants inconnus". Le président ougandais Yoweri Museveni a immédiatement réagi à l'annonce, évoquant un "meurtre insensé" et souhaitant à M. Abiriga que son "âme repose en paix". "J'ai donné comme instruction aux agences de sécurité de trouver très vite ces tueurs", a-t-il déclaré sur Twitter.

Député d'une circonscription du nord-ouest du pays, proches des frontières congolaise et sud-soudanaise, M. Abiriga avait été un des plus fervents défenseurs de la réforme adoptée en décembre 2017 et supprimant la limite d'âge de 75 ans pour devenir président.

Cette réforme constitutionnelle réintroduit une limite au nombre de mandats présidentiels, qui avait été supprimée en 2005. Ce meurtre n'est pas le premier d'un haut responsable en Ouganda. En mars 2017, le porte-parole de la police ougandaise Andrew Kaweesi avait été abattu devant son domicile à Kampala à bord de son véhicule, avec deux autres policiers, par des hommes lourdement armés installés à l'arrière de deux motos et qui avaient criblé de balles son véhicule. En mars 2015, Joan Kagezi, directrice adjointe du ministère public ougandais en charge du dossier sur le double attentat qui avait fait 76 morts à Kampala en 2010, avait été abattue par des hommes à moto alors qu'elle rentrait à son domicile.

SOMALIE: Un soldat américain tué et cinq blessés dans une attaque selon l'Africom

Un membre des commandos américains a été tué vendredi dans une attaque en Somalie qui a aussi blessé quatre militaires américains et un soldat somalien, a déclaré le commandement américain pour l'Afrique (Africom).

L'attaque s'est produite dans le Jubaland, la région frontalière du Kenya où des forces composées d'environ 800 soldats somaliens, kényans et américains tentaient de déloger des terroristes du groupe shebab affilié à Al-Qaïda.

La force multinationale a été visée par des mortiers et des tirs d'armes légères (...) tuant un militaire américain et blessant quatre autres soldats (américains) et un somalien, selon l'Africom.

L'objectif de la mission était "de débarrasser les zones contestées des shebab, de libérer des villages du contrôle des shebab et d'établir un avant-poste de combat permanent visant à augmenter la portée de la gouvernance et de la sécurité du gouvernement fédéral somalien", selon l'Africom.

Plus de 500 militaires américains sont partenaires de la mission de l'Union africaine dans le pays (Amisom) et des forces somaliennes dans le cadre d'opérations de contre-terrorisme, et ont fréquemment mené des raids et des frappes par drone contre des camps d'entraînement shebab à travers la Somalie.

NIGERIA:

Au moins 23 touristes ont été enlevés par des hommes armés dans le nord du pays



Au moins 23 touristes ont été enlevés vendredi par des hommes armés dans l'Etat de Kaduna, dans le nord du Nigeria, ont rapporté des médias locaux.

Une mère allaitante et son enfant font partie des victimes de l'enlèvement, a rapporté PRNigeria, un média local d'Abuja qui regroupe les communiqués de presse à l'intention des organismes chargés de la sécurité du Nigeria. Les per-

sonnes enlevées voyageaient sur une route dangereuse de l'Etat de Kaduna, entre Birnin et Gwari, lorsque les hommes armés les ont interceptées à Kwanar-Tsauni, entre les villages d'Udawa et de Labi, a indiqué l'agence.

Un conducteur commercial qui a été témoin de l'enlèvement, Mohammed Kebi, a dit que cinq véhicules ont été interceptés par les hommes armés, à environ 11h00 heure locale.

CAMEROUN :

Le bilan de l'attaque de Boko Haram s'alourdit à 10 morts

Au moins dix personnes ont été tuées dans une attaque menée par les éléments du groupe terroriste Boko Haram aux premières heures de la matinée de ce vendredi, à Mangavé Djalingo, dans la région de l'Extrême-Nord du Cameroun, selon un nouveau bilan.

Le premier bilan faisait état de 6 morts. Après avoir causé six morts à Mangavé, les assaillants ont pris la fuite en emportant des engins automobiles, de l'argent et bien

d'autres objets. Sur le chemin, ils ont tué trois autres personnes à Mogogné et à Kossa, deux localités voisines. Immédiatement, les populations locales se sont lancées à leurs trousses. La traque a permis de tuer quatre membres de la secte, d'en capturer trois autres, et de récupérer cinq AK-47 et des boîtes chargeurs. Informé de l'événement, le gouverneur de la région de l'Extrême-Nord est descendu sur les lieux.

NIGER:

ONU : "Accorder une priorité humanitaire à la crise dans le Bassin du Lac Tchad"

"Il faut remettre la situation dans le Bassin du Lac Tchad au centre des préoccupations et la question de Boko Haram ne doit pas être oubliée", a déclaré la coordinatrice humanitaire de l'ONU pour le Niger, Bintou Djibo, lors d'une conférence de presse donnée vendredi à Genève sur la situation dans cette région.

En compagnie de ses collègues responsables humanitaires au Nigeria, au Cameroun et au Tchad, Mme Djibo a attiré l'at-

tention des donateurs sur la situation dans le Bassin du Lac Tchad, "qui est une crise sécuritaire et une question de protection".

La crise dans le Bassin du Lac Tchad doit rester la priorité "parce que la question de Boko Haram a créé beaucoup de vulnérabilités et constitue surtout une menace pour les populations". Selon la responsable onusienne, si rien n'est fait, "il y a des milliers de jeunes qui risquent de rejoindre Boko Haram".

Sur le plan humanitaire, cette crise se manifeste également par une insécurité alimentaire. Selon l'ONU, près de 5 millions de personnes sont en insécurité alimentaire à des niveaux de crise et d'urgence alors que plus de 10 millions de personnes sont dans le besoin au Niger, au Tchad et au Cameroun. En outre, la malnutrition a dépassé les seuils d'alerte, avec presque un demi-million d'enfants souffrant de malnutrition sévère aigüe dans cette ré-

gion. Selon la coordinatrice, la crise dans le Bassin du Lac Tchad se manifeste aussi par des mouvements de population. Au total, il y a plus de 211.000 réfugiés et plus de 2,2 millions de déplacés dans la région. Face à cette urgence humanitaire, Mme Djibo rappelle qu'"il s'agit de sauver une région qui a un potentiel énorme et où les populations souffrent et ont besoin de protection".

OTAN/POLOGNE Les pays du flanc oriental de l'Otan pour l'élargissement des forces navales et aériennes dans la région



Les neuf pays du flanc oriental de l'Otan réunis vendredi à Varsovie souhaitent renforcer la présence de l'Alliance atlantique dans leur région, actuellement limitée aux forces terrestres, pour qu'elle soit élargie aux composantes navale et aérienne, a déclaré le président polonais Andrzej Duda.

Le souhait a été exprimé au cours des discussions sur la sécurité dans la mer Noire, a précisé M. Duda qui a rendu compte, avec son homologue roumain Klaus Iohannis, de la première partie des travaux des présidents du "B9" (Bulgarie, Estonie, Hongrie, Lettonie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie et République Tchèque, cette dernière étant représentée par le président du parlement), le groupe baptisé "neuf de Bucarest" depuis leur première réunion en Roumanie en 2015.

Ces pays sont "d'accord qu'il serait nécessaire" de renforcer la présence de l'Otan "par une composante navale et une composante aérienne", pour "parvenir à un spectre complet", a assuré M. Duda. Son homologue roumain, tout en insistant sur l'importance de la mer Noire - "parce que c'est là que nous vivons" -, a plaidé pour une "approche intégrale du flanc oriental".

"Tant que nous sommes unis, nous sommes forts. Si nous découpons le flanc oriental en morceaux séparés, ce sera plus difficile", a dit M. Iohannis. Les dirigeants du "B9" ont adopté une déclaration commune dans laquelle ils appellent le sommet de l'Otan programmé pour juillet à Bruxelles à renforcer l'unité de l'Alliance et à préparer une réponse à la menace "hybride".

L'expression "tactiques de guerre hybrides" décrit celles qui ont permis, selon les Occidentaux, à la Russie d'annexer en 2014 la Crimée, alliant désinformation, menaces sur des infrastructures civiles et intervention à couvert de forces spéciales.

Le renforcement de l'Otan en Europe centrale avait été décidé pour répondre aux inquiétudes suscitées par l'annexion de la Crimée et le conflit séparatiste en Ukraine.

Le sommet de l'Otan en 2018 doit encore renforcer l'unité de l'Alliance et - dans l'esprit du principe des 360 degrés - donner une réponse intégrale aux menaces actuelles, dont la menace hybride, auxquelles sont confrontés les Alliés", déclarent les auteurs de ce document. Ils y réaffirment la doctrine de l'Otan sur la Russie - alliant dissuasion et ouverture au dialogue politique - et l'engagement à consacrer 2% du PIB à la défense.

ONU: L'Assemblée générale devra voter mercredi une résolution sur Gaza

L'Assemblée générale de l'ONU tiendra une réunion d'urgence sur Gaza mercredi à 19H00 GMT à la demande des pays arabes, a annoncé vendredi dans une lettre aux 193 Etats membres son président, Miroslav Lajcak.

Au cours de cette session, un vote devrait être demandé sur une résolution réclamant la protection des Palestiniens à Gaza et condamnant implicitement Israël sur le modèle de celle qui avait vu il y a une semaine les Etats-Unis utiliser leur droit de veto au Conseil de sécurité, selon des diplomates.

A la différence des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité, celles approuvées par l'Assemblée générale n'ont pas de valeur contraignante.

"On va travailler la semaine prochaine pour obtenir le maximum de voix pour le vote", a indiqué sous couvert d'anonymat un diplomate d'un pays ayant appuyé la requête d'une réunion d'urgence à l'Assemblée générale, cité par les médias. En décembre, après un veto des Etats-Unis au Conseil de sécurité sur une résolution condamnant sa reconnaissance unilatérale d'El-Qods comme capitale d'Israël, les pays arabes s'étaient aussi tournés ensuite vers l'Assemblée générale où le droit de veto n'existe pas. A l'époque, les 14 partenaires de Washington avaient été unanimes pour approuver la résolution au Conseil de sécurité finalement rejetée après l'utilisation du veto américain. A l'Assemblée générale, la résolution avait recueilli 128 voix sur les 193 pays composant cette enceinte, où d'intenses pressions avaient été exercées par les Etats-Unis. L'initiative d'une réunion d'urgence à l'Assemblée



la semaine prochaine "vient de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et de la Ligue arabe", a-t-il fait valoir de source diplomatique.

Le souhait des Palestiniens d'obtenir une forme de protection internationale dans la bande de Gaza n'a guère été précisé jusqu'à présent.

Les pays arabes se sont tournés récemment vers le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, pour qu'il fasse des propositions à ce sujet. Mais selon un diplomate réclamant l'anonymat, ce dernier a répondu qu'il lui fallait un

mandat du Conseil de sécurité pour se pencher plus avant sur la question.

Vendredi, quatre Palestiniens ont été tués dans la bande de Gaza par des soldats israéliens près de la clôture frontalière, lors de nouvelles manifestations dans l'enclave palestinienne sous blocus. Au moins 129 Palestiniens ont été tués dans la bande de Gaza par des tirs israéliens depuis le début le 30 mars des manifestations de "La Marche du retour" protestant contre la Nakba de 1948, lorsque les Palestiniens ont été chassés de leur pays par l'armée sioniste.

JOURNÉE INTERNATIONALE D'EL-QODS: Des milliers d'Iraniens manifestent en soutien aux Palestiniens

Des milliers d'Iraniens ont manifesté vendredi en soutien aux Palestiniens à l'occasion de la Journée internationale d'El Qods célébrée le dernier vendredi de chaque mois de ramadhan, ont rapporté des médias. A l'appel du guide suprême iranien, l'ayatollah Seyyed Ali Khamenei, des milliers d'Iraniens sont sortis dans la rue en solidarité avec les Palestiniens à l'occasion de l'anniversaire de la mort de l'imam Khomeiny (4 juin), appelant à célébrer la journée "plus glorieusement que jamais". Le secrétaire d'Etat iranien au Conseil suprême de sécurité nationale, Ali Shamhani, a décrit la Journée d'El Qods comme "un symbole de la cohérence du monde musulman contre le régime sioniste d'Israël". Shamkhani également a invité les Iraniens à assister aux rassemblements de la Journée d'El Qods ce vendredi en disant que c'était l'héritage de l'ancien fondateur de la révolution islamique, l'imam Khomeini. "C'est le symbole de la cohérence et de la dynamique du monde

musulman pour défendre les aspirations et la résistance des Palestiniens contre la cruauté, l'agression et l'expansionnisme du régime sioniste et de ses alliés", a-t-il déclaré. Cette année, la journée est marquée par une nouvelle vague d'atrocités commises par l'occupant israélien contre les Palestiniens à Gaza. Les forces d'occupation israéliennes ont réprimé dans le sang les rassemblements des habitants de Gaza qui manifestaient contre le blocus de 11 ans. Les Palestiniens réclament également leur droit de retour à leurs terres occupées par Israël. Les Etats-Unis ont décidé d'ouvrir leur ambassade à El Qods alimentant des manifestations. Le même jour, 14 mai dernier, au moins 60 manifestants palestiniens ont été tués par les forces d'occupation israéliennes. Depuis la fin du mois de mars, lorsque les manifestations ont commencé, au moins 115 Palestiniens ont été tués par des munitions réelles des forces israéliennes et des milliers ont été blessés.

Quatre (04) Palestiniens tués et 600 blessés par l'armée israélienne dans la bande de Gaza

Quatre palestiniens dont un enfant de 14 ans, ont été tués vendredi et 600 autres blessés par l'armée de l'occupation israélienne lors d'une

manifestation pacifique dans la bande de Gaza, selon un bilan provisoire fourni par des médias palestiniens. Les populations palestiniennes

manifestaient pacifiquement près des zones tampons de sécurité imposées par les forces de l'occupation israélienne sur les frontières de la bande de Gaza. Plus de 40.000 Palestiniens de Gaza se sont rassemblés ce vendredi pour commémorer les 51ème anniversaire de l'occupation israélienne de Gaza, de la Cisjordanie et de El Qods-Est, dans une initiative non-violente afin de montrer l'attachement des Palestiniens à leur terre, que le droit au retour est sacré pour tout le peuple palestinien, et pour exiger la levée du blocus israélien inhumain et mortel sur la bande de Gaza.

Les soldats israéliens qui se trouvaient sur les frontières ont ouvert le feu en tuant quatre personnes et en blessant six cents, ont annoncé les médias. Les manifestants, malgré

la brutalité des forces de l'occupation israélienne et les balles réelles ainsi que le gaz lacrymogène de l'occupant, sont plus que jamais déterminés à poursuivre ce type d'actions. Ils développent des stratégies non-violentes face à cette occupation aveugle, ont précisé les mêmes sources. Les Palestiniens manifestent chaque vendredi depuis le 30 mars à Gaza pour réclamer le droit au retour de tout le peuple palestinien à ses terres et exiger la levée du blocus israélien. Au moins 115 Palestiniens ont été tués par des tirs israéliens à Gaza depuis le début de ce mouvement. La mobilisation a connu sa journée la plus meurtrière le 14 mai, jour du transfert controversé de Tel-Aviv à El-Qods de l'ambassade américaine en Israël.

ETATS-UNIS - G7

Trump appelle le G7 à réintégrer la Russie

Le président américain Donald Trump a appelé vendredi ses homologues du G7 à envisager la réintégration de la Russie dans cette instance. "Ils ont expulsé la Russie, ils devraient réintégrer la Russie. Parce que nous devrions avoir la Russie à la table de négociations", a-t-il déclaré dans un tweet avant son départ pour le Canada où il doit participer au sommet du G7 à la Malbaie (Québec).

La Russie avait été exclue du G8 après son annexion de la Crimée. Celui-ci était donc redevenu le G7.

"Que ça vous plaise ou non, ce n'est peut-être pas politiquement correct, mais nous avons un monde à connaître". La Russie avait été exclue après l'annexion de la Crimée, après 16 ans d'appartenance au groupe.

Attendu de pied ferme à La Malbaie par les six autres dirigeants, M. Trump a annoncé qu'il n'entendait aucunement fléchir. "L'Union européenne nous traite très mal, le Canada, très mal", a-t-il dit à Washington. Sur Twitter, il a répliqué vertement au Premier ministre canadien, Justin Trudeau, qui avec le président

français Emmanuel Macron, en visite au Canada depuis mercredi, a ouvertement critiqué le repli protectionniste de l'Américain.

"Merci de dire au Premier ministre Trudeau et au président Macron qu'ils imposent aux Etats-Unis des taxes massives et créent des barrières non-tarifaires", a-t-il tweeté. "Quand tout sera remis à plat, nous serons de nouveau amoureux", a ironisé Donald Trump, qui ne verra que MM. Trudeau et Macron en tête-à-tête au cours de son séjour canadien.

ARTS/DISTINCTION

Remise de la Médaille d'excellence de la Culture et du Prix Ali Maachi pour les jeunes créateurs

Le ministère de la Culture a organisé, vendredi soir au TNA Mahieddine-Bachtarzi une cérémonie de remise de la médaille d'excellence de la Culture "El Kamal Ethakafi" à la grande Dame du théâtre Sonia, au réalisateur Farouk Belloufa, à titre posthume, et à la chanteuse Nouara, ainsi que du Prix Ali Maachi du président de la République pour les jeunes créateurs aux lauréats de l'édition 2018.

Le ministre de la Culture, Azzedine Mihoubi a tenu, avant le début de la cérémonie, organisée à l'occasion la Journée nationale de l'artiste (8 juin), à affirmer que "ses services sont à l'écoute des intellectuels et des artistes", appelant les artistes et leurs familles à se rapprocher de son département en cas de besoin d'aide, quelle qu'elle soit".

"L'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (Onda) assure le versement de la différence des cotisations de la sécurité sociale pour permettre aux artistes de bénéficier d'une pension de retraite leur assurant une vie digne", a-t-il rappelé.

Saluant l'oeuvre laissée par les trois artistes qui ont marqué le paysage et la mémoire culturelle algérienne, le ministre a affirmé que le Prix Ali Maachi du président de la République pour les jeunes créateurs s'inscrit dans le cadre de l'encouragement des jeunes talents.

La fille de la défunte Sonia, l'artiste Samia Amziane, accompagnée de sa famille a reçu des mains de M. Azzedine Mihoubi la médaille décernée à sa mère, décédée le 13 mai dernier à l'âge de 65 ans.

La médaille du défunt Farouk Belloufa, décédé le 09 avril dernier à Paris à l'âge de 71 ans, a été remise à son frère.

Invitée à recevoir sa médaille, la chanteuse



Nouara a entonné, à la demande du public qui l'a longuement ovationnée, un petit extrait d'une de ses chansons.

Se disant très contente de cette distinction, elle a estimé que grâce aux médias, les artistes ne meurent plus en silence".

Par ailleurs, le Prix Ali Maachi du président de la République pour les jeunes créateurs a été remis dans la catégorie roman aux trois lauréats, respectivement Abdelmoumène Ouarghi, Ould Abdellah Abdellatif et Sidi Othmane Nedjm Eddine.

Dans la catégorie poésie, le 1er prix est revenu à Issaam Benchallah, et le 2ème et 3ème à Riadh Bouhdjila et Chems Eddine Boukeloua.

Le prix de l'œuvre écrite de théâtre a été attribué aux lauréats Mohamed Amine Benrabie (1er prix) suivi de Ali Behnas (2ème prix) et Abdelkader Taachit (3ème prix). S'agissant des œuvres musicales, le 1er prix a été

décroché par Mounia El Amri, suivie de Mahdi Abdellah (2ème) et Mohamed Belahouadjeb (3ème). Dans la catégorie arts chorégraphiques, le premier prix est revenu à Mohamed Ali Djerman, le deuxième à Nassim Ayad et le troisième à Meflah Youcef. Le 1er prix des arts cinématographiques et audiovisuelles a été décerné à Mustapha Zaoui, le deuxième à Abdellatif Alliane. Dans la catégorie, oeuvre dramatique théâtrale, le 1er prix est revenu à Kenza Benboussaha, le deuxième à Souad Djenati Bousahla et le troisième à Zouhir El Kermairi.

Le premier prix des Arts plastiques a été remis à Yasmîna Boukahrî, le deuxième à Ayoub Rakh et le troisième à Mouatatz Billah Djilali Serbis.

La cérémonie a été marquée par la diffusion de trois courts métrages sur la vie des trois artistes honorés de la Médaille d'excellence de la Culture, réalisés par Ali Aissaoui.

BECHAR: Inauguration d'une stèle en hommage au grand et virtuose luthiste Alla

Une grande stèle artistique représentant un Oud (Luth) géant, installée sur un rond-point du chef lieu de wilaya de Bechar, a été inaugurée vendredi tard dans la soirée, en hommage au grand et virtuose luthiste Abdelaziz Abdellah, plus connu sous le nom artistique de Alla.

"L'inauguration de cette stèle artistique est un hommage de la région du vivant de cet artiste, qui a énormément donné à la musique algérienne et à son rayonnement à travers le monde", a indiqué le wali de Bechar, Tewfik Dziri, lors des activités de célébration de la journée nationale de l'artiste (8 juin).

Ce luthiste, qui vit actuellement à Paris (France), est à l'origine de la musique Foundou, faite d'improvisations sur le luth mettant en relief une musique apaisante, grâce à sa virtuosité et dextérité dans le jeu de cet instrument à la base de la musique arabe.

La célébration de la journée nationale de l'artiste a été aussi marquée par un grand récital de musique et chant donné par le tout nouvel orchestre de musique

classique algérienne "Saoura", devant un public très attentif et ce au niveau de la piscine municipale.

Le wali de Bechar a saisi l'opportunité pour appeler les artistes et les créateurs à renforcer davantage le secteur de la culture pour en faire un véritable outil de développement de la région et y donner un nouveau souffle au secteur de la culture grâce aux nombreuses potentialités qu'elle recèle dans le domaine des arts et de la culture en général.

Une aide financière de 500.000 DA a été offerte à cet ensemble d'une douzaine de musiciens et chanteurs pour poursuivre ses activités dans la prise en charge du patrimoine musical et lyrique de la région et aussi dans le but de la promotion et du développement des arts dans la wilaya qui s'approprie à l'ouverture officielle de son institut régional de formation musicale.

M.Dziri a rendu, à l'occasion de cette célébration, un hommage à plusieurs célèbres artistes issus de la wilaya, à l'exemple de la diva du Diwane Hasna El Bacharia.

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE



Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville
L'OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DA LA WILAYA
NIF : 00024205228296500000

AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES
N° 0071 /2018

L'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Tipasa lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacité minimale pour la sélection d'un Maître d'œuvre études charge de la réalisation du programme de logements promotionnels aidés de l'office selon la nouvelle formule des projets suivants :

- 200/470/700 Logements Promotionnels Aides à CHERCHELL wilaya de Tipasa

Les bureaux d'études intéressés par le présent avis d'appel d'offre inscrits au tableau national de l'ordre des architectes justifient les capacités technique, provisionnel et financière suivants :

- d) **Capacités techniques :** disposant des moyens humains et des références professionnelles suivantes :
- Moyens humains : justifiés par des CV, les diplômes, l'état nominatif CNAS et CASNOS les certificats ou attestations de travail. Il s'agit de :
 - Un architecte ou ingénieur en génie civil ayant une expérience égale ou supérieure à 02 ans.
- NB : Ces moyens humains ne peuvent être pris en considération que pour ce présent avis d'appel d'offre.
- Références professionnelles : Ayant déjà conçu une étude, durant les 10 dernières années, de au moins un projet classé à la catégorie « B » ou 02 projets classés à la catégorie « A », à justifier par des attestations de bonnes exécutions délivrées par des maîtres d'ouvrages publics accompagnés de tous documents probants permettant de vérifier cette donnée (notamment contrats d'études, etc).

e) **Capacités professionnelles**

- Une copie de l'agrément délivré par l'ordre des architectes en cours de validité.

NB : Les bureaux d'études publics nationaux sont dispensés d'agrément

f) **Capacités financières**

- Les candidats ou soumissionnaires ayant un chiffre d'affaire égal ou supérieur à 1.000.000,00DA. Il s'agit du chiffre d'affaire moyen des trois dernières années (2014-2015-2016), joindre une copie de déclaration des impôts forfaitaires unique ou des bilans financiers des 3 derniers années, déposés auprès des services compétents et certificat d'imposition C20.

peuvent retirer les cahiers des charges auprès de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Tipasa sis à : Cité Administrative AU 1 à TIPASA contre paiement 2 500,00 DA.

La durée de préparation des offres techniques et des offres financières est fixée à vingt (20) jours à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP) ou la presse jusqu'à 12h00mn. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

La date de dépôt des offres est fixée au 20^{ème} jour, à compter de la date de la première de parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, ou le B.O.M.O.P. jusqu'à 12 h 00 mn. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt des offres sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure 12 h 00 mn.

Les offres doivent être déposées au bureau de secrétariat de la Direction de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya sis à l'adresse suivante : Cité Administrative AUI 1 TIPASA. Les offres établies par les soumissionnaires doivent comporter un dossier de candidature ; une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de bureau d'études, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention :

Monsieur le Directeur de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de Tipasa
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »
AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 0071 - 18
AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES N°.....
OBJET : Etude pour la réalisation de 200/470/700 Logements Promotionnels Aides à CHERCHELL (W) TIPASA

A/ : le dossier de candidature contient :

- Une déclaration de candidature signée et cachetée (selon modèle ci-joint).
- Une déclaration de probité signée et cachetée (selon modèle ci-joint).
- Copie de l'attestation des mises à jour de l'année 2017 délivrée par l'ordre des architectes
- Copie des documents originaux portant sur le statut juridique de la société (tel que SARL) ou du groupement de bureaux d'études.
- Exemple du protocole d'accord liant les membres du groupement conjoint et solide ; celui-ci devra indiquer les missions de chaque BET en précisant le chef de file.
- Attestation des pouvoirs du signataire de l'offre (dans le cas de société ou de groupement).
- Copie du registre de commerce du soumissionnaire et des membres du groupement éventuellement.
- Copie de l'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire.
- Attestation de mise à jour fiscale et parasociale (EXTRAIT DE ROLE, CNAS, CASNOS).
- Copie du numéro d'identification fiscale (NIF).
- Bordereau de déclaration des nombres personnel déclaré sur CNAS.
- Copie des bilans financiers des trois derniers exercices, certifiés par un commissaire aux comptes et dûment visés par les services fiscaux.
- Copie du certificat de dépôt des comptes sociaux auprès des services du CNRC pour ce qui concerne les bureaux d'études ou groupements de bureaux d'études (Sarl Snc SPA Eurl Etc Scs)
- Enveloppe scellée portant renseignement du bureau d'études et contenant les l'identification de l'Architecte, du BET ou groupement de bureaux d'études (Nom et prénom, raison sociale adresse, et numéro de téléphone).
- Références professionnelles du partenaire cocontractant justifiées par des attestations de bonne exécution.
- Liste des projets similaires à l'objet de consultation réalisés par le soumissionnaire
- Liste du personnel pour l'encadrement du projet accompagnée des diplômes et des références professionnelles.
- une lettre d'engagement signée par le soumissionnaire portant sur la liste du personnel susvisée; cette liste sera accompagnée des déclarations à la CNAS si le BET est retenu pour la poursuite des missions.
- Liste du matériel à engager dans le cadre du présent projet avec production des pièces justificatives.

B/ : L'offre technique comprend :

- 1. Le dossier technique
- 4. La déclaration à sousscrire, selon modèle ci-joint, renseignée, datée, signée par le soumissionnaire et portant son cachet.
- 5. Mémoire technique justificatif : permettant d'évaluer l'offre technique du soumissionnaire, en matière de :
 - Note méthodologique ;
 - Contraintes et solutions proposées.
 - Moyens humains à mobiliser pour le projet.
 - Moyens matériels à mobiliser pour le projet.
- 6. Le cahier des charges portant à sa dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

C/ : Les pièces graphiques et écrites :

- Plan d'ensemble du projet faisant ressortir son intégration dans son environnement immédiat.
- Plan masse à l'échelle 1/500.
- Les vues en plan des différents niveaux à l'échelle 1/100 ou 1/200.
- Les coupes et façades à l'échelle 1/100.
- Perspectives et croquis d'ambiance faisant ressortir l'image du projet.
- Un rapport de présentation du projet : justifiant le parti architectural retenu, la programmation, les surfaces, le coût des travaux, procédé technique de construction.
- Tout autre document nécessaire à une meilleure appréciation de la conception et du fonctionnement du projet.

D/ L'offre financière comprend :

- La lettre de soumission selon modèle ci-joint au présent cahier des charges, remplie, datée et signée par le soumissionnaire et portant son cachet ;
- Une proposition d'honoraires (en TTC) pour la prestation de maîtrise d'œuvre (partie fixe) suivant l'annexe N°01 du cahier des charges

Conformément au décret exécutif N°16-224 du 22 août 2016 fixant les modalités de rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment et les dispositions non abrogées de l'arrêté interministériel du 15 Mai 1988 portant les modalités d'exercice et de rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment.

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera le jour correspondant à la date de dépôt des offres à 14 h 00 mn au siège de la Direction de l'office de promotion et de gestion immobilière de la wilaya de TIPASA. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera reportée au jour ouvrable suivant à la même heure « 14h 00 mn ».

Les offres resteront valides pendant une période équivalente à la durée de la préparation des offres augmentées de 03 mois à compter de la date de dépôt des offres.

NB : les pièces accompagnant les soumissions doivent être lisibles, en cours de validité

CINÉMA

La première édition du Festival des cinémas arabes prochainement à l'IMA de Paris

L'Institut du monde arabe (IMA) organise du 28 juin au 8 juillet pour la première fois à Paris le Festival des cinémas arabes afin de mettre en valeur l'évolution du paysage du 7e art arabe, a-t-on appris vendredi de cette institution.



Le festival présentera 80 films, entre fictions et documentaires. Le programme concocté s'appuie sur une section compétitive réservée aux longs et courts métrages, fictions et documentaires produits en 2017-2018, a précisé la même source qui indique que deux hommages seront rendus, notamment Jean Chamoun, avec *L'Ombre de la ville*, (Liban, fiction, 2000) et Mahmoud Zemmouri, avec *De Hollywood à Tamanrasset*, (Algérie/France, fiction, 1990).

Le festival proposera également un regard sur le cinéma saoudien qui connaît une nouvelle étape depuis 35 ans, après la réouverture officielle d'une salle de cinéma à Ryad, le 18 avril dernier.

Les organisateurs du festival ont prévu deux rencontres en présence des professionnels arabes et européens.

La première s'articulera autour

des résidences et ateliers d'écriture en Europe et dans le monde arabe et la seconde autour de l'industrie cinématographique palestinienne.

Au menu également un atelier d'écriture de scénarios courts métrages qui est destiné aux porteurs de projets des deux rives de la Méditerranée.

Un prix couronnera le meilleur scénario à la fin de l'atelier, a-t-on indiqué, ajoutant qu'un second atelier, *Talents en court / De l'écrit à l'écran*, sera dédié aux jeunes autodidactes désireux de découvrir les différentes étapes d'un film.

Le festival, qui aura lieu dans plusieurs salles parisiennes et en banlieue, accordera une séance dédiée au jeune public de 7 à 77 ans.

A l'issue de la compétition, un trophée sera remis aux lauréats.

A l'image d'un 7e art doté de la maturité le disputera toujours à la jeunesse, sa conception en a tout

naturellement été confiée à un jeune créateur, Bastian Ogel», a indiqué l'IMA.

Plus d'une centaine d'invités (cinéastes, acteurs, producteurs et journalistes en provenance de l'ensemble des pays arabes, mais aussi de France, d'Europe et d'ailleurs), participeront à ce rendez-vous unique du cinéma arabe en Europe, a-t-on ajouté.

La présidente d'honneur de cette première édition est l'actrice et réalisatrice palestinienne, Hiam Abbass.

Le jury fiction est composé de Faouzi Bensaïdi président, Fatima Al-Banawi, Jacques Bidou, Amine Bouhafa, Mohamed Hefzy, Salim Kechiouche et Véronique Lange.

D'autre part, le jury documentaire regroupera Serge Le Péron, président, Samir Abdallah, Hicham Falah, Marie-José Mondzain et Nadine Naous.

AÏN DEFLA

Journée nationale de l'artiste : «Un vibrant hommage aux artistes de la wilaya»



Salim Ben

Un vibrant hommage a été rendu à l'ensemble des artistes, tous corps confondus, lors de la journée nationale de l'artiste qui coïncide avec le 8 juin de chaque année.

Des cérémonies officielles ont été organisées par la direction de la culture de la wilaya d'Ain Defla, à travers les communes de la wilaya.

A Djelida et en présence du wali d'Ain Defla et les autorités civiles et militaires, la direction de la culture a récompensé plusieurs artistes locaux, entre autres, des dessinateurs, des chanteurs, des comédiens, des instrumentalistes, des poètes et des écrivains.

Ainsi des cartes professionnelles ont été remis à quelques artistes qui ont été honorés en recevant des cadeaux et des diplômes.

Par ailleurs, à Khemis Miliana les responsables de la culture ont profité l'occasion pour animé une soirée artistique à l'honneur des artistes de la région et accueillir des familles dans le cadre d'un programme de variété établi par leur soin.

Devant une salle archée comble, et en présence du maire de la ville, le directeur de la culture, Mr Hasnaoui Djamel, Mr le DAS, le député Benkadour, le président de l'association Mahfoud Touahri et beaucoup d'artistes ; la fête était merveilleuse et magique avec un plateau professionnel qui compte des chanteurs très renommés, en l'occurrence Samir Toumi, Abdelaziz Benzina, Maataoui Mohamed et la chanteuse locale de Khemis Miliana Melle Meriem Metai, ces derniers ont enchanté le grand public avec des fractions musicales fantastiques et formidables.

Un grand bravo à tous les artistes et aux sages de la ville de Khemis Miliana qui ont contribué à la réussite de cette cérémonie.

Le directeur de la culture a affirmé que les portes de la direction sont ouvertes à toutes les personnes et les associations qui peuvent donner un plus à la culture et il a affirmé aussi que « le rôle de l'intellectuel algérien est désormais primordial et sa présence indispensable, grâce à l'intérêt accordé par le Président Abdelaziz Bouteflika ».

TISSEMSILT

Journée nationale de l'artiste: Tissemsilt, une wilaya de "culture et de créativité"

Abed Meghit

Coincitant cette année avec le mois de Ramadhan, la célébration de la journée nationale de l'artiste correspondant au 8 juin, a eu pour canevas une soirée ramadanesque à la Maison de la culture "Mouloud-Kacem-Naït-Belkacem" de Tissemsilt.

Prononçant l'allocation d'ouverture devant une nombreuse assistance rehaussée par la présence du wali de Tissemsilt Abdelkrim Megherbi et des autorités locales civiles et militaires, dans un discours bref mais précis, replacé l'événement dans son contexte historique en soulignant que cette journée a été décrétée en hommage au grand musicien algérien Ali Maachi assassiné le 8 juin 1958 dans une forêt par l'armée coloniale puis traîné et pendu par les pieds en pleine place publique à Tiaret.

La commémoration du 60ème anniversaire de cette date qui demeure un hommage rendu à travers ce martyr à l'ensem-



ble des artistes disparus ou encore de ce monde, a été spécialement marquée par la remise symbolique de cartes professionnelles à un groupe d'artistes locaux, lesquelles pièces ont été puisées parmi les centaines délivrées à l'échelle nationale apprend-on, un droit légitime longuement revendiqué par la corporation selon les intéressés.

Répondant à sa finalité, la manifestation au cours de laquelle ont été honorés des artistes locaux toutes générations confondues, a eu pour épilogue la présentation de l'Artiste Daoud Rafed de la troupe « leilli zamen

» de Theniet El Had , a agrémenté les familles et public de Tissemsilt avec les plus belles œuvres de son répertoire, lors d'une soirée organisée vendredi soir après la prière du Tarawih , à la Maison de la culture Mouloud-Kacem-Naït-Belkacem, dans le cadre de la célébration de la Journée nationale de l'artiste.

La troupe de la maison de la culture « Mouloud-Kacem-Naït-Belkacem » de Tissemsilt a drainé un grand nombre de familles, en leur présence, une heure durant, chantant, entre autres, l'amour du pays.

Cette soirée, initiée par la Direction de la maison

de la culture de Tissemsilt, a vu la participation de Tarik Chebli dit «Ahmed Wahbi junior», au grand plaisir du jeune public.

Le directeur de la maison de la culture, a souligné que cette soirée a été initiée pour rendre hommage aux artistes de la wilaya qui poursuivent leur parcours.

Pour rappel, la carte professionnelle de l'artiste est délivrée par le Conseil national des Arts et des Lettres installé en 2012 en partenariat avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale en vue d'assurer une protection morale et sociale aux artistes.

L'organisme contribue également par ses propositions et recommandations à l'élaboration d'une politique visant la promotion des intérêts socio-professionnels de l'artiste.

La fin de la célébration a été marquée par la remise de cadeaux aux lauréats dans divers concours organisé par la bibliothèque principales de Tissemsilt.

USA/MUSIQUE

Sortie le 29 juin d'un album inédit à titre posthume de John Coltrane

Des enregistrements inédits de la légende du jazz John Coltrane et de son quartet, datant de 1963 sortiront sous la forme d'un album posthume le 29 juin.

C'est le label de Jazz Impulse!, basé à New York, qui publiera ce disque intitulé *"Both Directions at Once: The Lost Album"*.

L'album sera constitué de sept morceaux joués par Coltrane et son quartet habituel: Jimmy Garrison à la basse, Elvin Jones à la batterie et McCoy Tyner au piano, en plus de Coltrane au saxophone.

Les quatre hommes ont enregistré ces morceaux dans un studio du New Jersey où ils sont retournés en 1964 pour confectionner le classique de Coltrane, *"A Love Supreme"*.

Ces enregistrements oubliés ont été retrouvés par la famille de la première femme de Coltrane, Juanita Naima Coltrane, qui les avait conservés.

John Coltrane est mort du cancer en 1967.

APS

HANDISPORT / MONDIAL-2018 DE GOAL-BALL (DAMES/QUARTS DE FINALE) : L'Algérie éliminée par la Russie 5-1

La sélection algérienne de goal-ball (dames) a été éliminée en quarts de finale du Championnat du monde-2018, après sa défaite devant la Russie 5-1, jeudi à Malmö en Suède.



Les Algériennes, qui participent pour la première fois de leur histoire à un Mondial, avaient validé leur billet pour les quarts de finale avec un bilan de trois défaites et

deux victoires remportées devant la Grèce (4-3) puis la Chine (8-6), lors des 4e et 5e journées. Au classement, l'Algérie a terminé 4e du groupe D avec 6 points, alors que la Russie

avait pris la tête de la poule C avec 13 unités. Les hommes n'ont pas eu la même chance puisqu'ils ont été éliminés en poules après une nouvelle défaite jeudi contre l'Australie,

pourtant lanterne rouge (5-4). Les Algériens, champions d'Afrique en titre, ont bouclé le premier tour à la 6e place du groupe A avec 6 points de deux victoires et cinq défaites.

VOLLEY-BALL / CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE (MESSIEURS) :

«La consécration du NR Bordj Bou Arreridj est le fruit des efforts de toute une saison»

L'entraîneur de l'équipe du volley ball, du NR Bordj Bou Arreridj qui vient de s'adjuger le titre du championnat national, le sixième de son histoire et le cinquième devant son public qui a remplies traversées de la salle Saad Boubaïa de la capitale des Bibans dans la soirée de ramadhan du jeudi au vendredi a estimé que "la consécration était le fruit des efforts de toute une saison". Abdelbaki Dif a indiqué à l'APS que "les joueurs ont su préserver un bon niveau tout au long de la saison et ont su rester concentré et appliqué notamment au cours de cette rencontre face à une bonne équipe de l'ES Sétif qui a fait une saison exceptionnelle".

De son côté le président du club, Abbes Tibourtine a indiqué : "c'est le cinquième titre consécutif du NR Bordj Bou Arreridj et je dois avouer que ça a toujours la même saveur.

On est tous très heureux et fières de cette consécration et surtout d'avoir atteint notre objectif tracé avant le début de la saison. C'est aussi le couronnement des efforts déployés par les joueurs et le staff technique que je tiens à féliciter".

Et d'ajouter : "Certes on aurait tant souhaité réaliser le cinquième doublé consécutif, coupe et championnat et rentrer dans l'histoire, mais je n'ai pas de regret, l'équipe était passée complètement à côté lors de la finale de la coupe d'Algérie face au GS Pétroliers qui méritait amplement son titre".

Le président bordjien, également membre de la Fédération algérienne du volley-ball a plaidé pour un changement du système de compétition dès la prochaine saison "pour améliorer le niveau".

"Notre stratégie et de continuer sur cette voie des titres afin d'enrichir d'avantage notre palmarès toute en améliorant notre niveau dans le but de nous imposer sur la scène continentale, mais cela, de mon avis, ne peut se concrétiser que par le changement du système de compétition et l'organisation actuelle se répercute négativement sur le niveau.

L'idéal est d'avoir un championnat de 8 clubs maximum au lieu de 16 actuellement" rappelant qu'auparavant l'Algérie dominait en volley-ball, le continent africain avec son championnat de 6 équipes.

Pour rappel, la formation Bordjienne n'avait besoin que d'une victoire pour officialiser son couronnement avant l'issue des deux dernières journées du 3eme tournoi play-offs disputé à Bordj Bou Arreridj, et les coéquipiers de Oumessad ont réussi ce challenge en venant à bout du dauphin, l'entente de Sétif dans un match très disputé dans ses premiers sets et qui s'est soldé sur le score de 3 set à 0 pour l'équipe bordjienne, (25-22) (25 à 23) (25-8). A noter que le NRBBA recevra officiellement son titre de champion dans la soirée de samedi, à l'issue de la 14ème et dernière journée du 3eme tournoi play-offs qui se déroule dans les salles de Saad Boubaïa et 20 août 1955, à Bordj Bou Arreridj.

TENNIS / CIRCUIT PRO-FÉMININ - TOURNOI HAMMAMET OPEN : L'Algérienne Amira Benaïssa en quarts de finale

La joueuse de tennis algérienne Amira Benaïssa s'est qualifiée jeudi soir pour les quarts de finale du tournoi professionnel "Hammamet Open" qui se déroule du 2 au 10 juin en Tunisie, en battant la Brésilienne Karolayne Alexandre Da Rosa par deux sets à zéro.

L'Oranaise de 28 ans, sociétaire de l'AS Sûreté Nationale, a assez facilement remporté le premier set (6-4) avant d'éprouver quelques difficultés dans le deuxième, qu'elle remporté sur le fil (7-5).

En quarts de finale, prévus ce vendredi après-midi, Benaïssa sera opposée à la Française Alice Rame,

classée tête de série N2 dans ce tournoi à 15.000 USD, ce qui laisse présager un match assez difficile.

Outre Benaïssa, trois autres algériennes ont participé à ce tournoi professionnel, qui se déroule sur les courts en terre battue de la station balnéaire de Hammamet et qui a drainé la participation de certaines joueuses relativement bien classées sur le plan mondial, notamment, l'Américaine Chiara Scholl (227e).

Il s'agit d'Inès Ibbou et des sœurs Yassamine et Hanine Boudjadi, qui cependant ont été moins chanceuses que Benaïssa, car ayant quitté la compétition un peu plus tôt.

Yassamine Boudjadi a été éliminée mardi, au premier tour du tableau final, après sa défaite par deux sets à zéro contre la Suisse Nicole Gadient : (6-4, 6-1).

Puis vint le tour de sa sœur Hanine, qui avait fait son entrée en lice le lendemain et qui a également été éliminée au premier tour, après sa défaite (6-0, 6-2) contre la Vénézuélienne Nadia Echeverria Alam.

Pour sa part, Ibbou a passé le premier tour, en dominant la Russe Anna Shepita (6-1, 6-1), avant de s'incliner au tour suivant contre l'Italienne Veronica Napolitano : 6-2, 1-6, 6-7 (3).

ATHLÉTISME / CHAMPIONNATS MÉDITERRANÉENS U23 : L'Algérie avec treize athlètes en Italie

Treize athlètes (10 garçons et 3 filles) représenteront l'Algérie aux Championnats Méditerranéens des moins de 23 ans, qui se dérouleront les 9-10 juin 2018, à Jesolo (Italie), a annoncé vendredi la Fédération algérienne de la discipline (FAA).

Il s'agit des sprinters Mohamed Mahdi Zekraoui et Mahmoud Hammoudi (100m), des demi-fondistes Abderezak Khellili et Takiédine Hedeilli (1.500m), des marcheurs Othmane Chibani et Adlène El Bey (10.000m), des sauteurs Yasser Mohamed-Tahar Triki et Mohamed-Amine Fodil, respectivement en Longueur/Triple saut et en Hauteur.

La sélection des garçons sera complétée par le hurdler Amine Bouanani (110m/haies) et Slimane Moulou sur le 400m, au moment le groupe de filles sera composé de Rima

Chenah (3.000m Steeple) et des marcheuses Souad Azzi et Tinhinane Boumaza (10.000m).

Environ 450 athlètes, représentant 28 nations membres de la MAU (Mediterranean Athletics

Union) sont attendus à cette troisième édition des Championnats Méditerranéens des moins de 23 ans, prévue au Picchi Stadium.

Les internationaux algériens seront encadrés par le Directeur des

équipes nationales (DEN) Abdelkrim Sadou, qui fera office de coordonnateur technique, ainsi que par les entraîneurs nationaux Mohamed Boukacem et Abdelhalim Benazout.

BASKET-BALL / FINALE DE LA COUPE D'ALGÉRIE MESSIEURS : Le GS Pétroliers domine l'US Sétif (75-56) et décroche un 5e doublé consécutif

Les basketteurs du GS Pétroliers ont remporté pour la 8e fois consécutive la Coupe d'Algérie de la discipline, en dominant l'US Sétif sur le score de 75 à 56 (mi-temps : 37-22), en finale de l'édition 2017-2018, disputée dans la nuit de vendredi à samedi à la salle Harcha-Hacène (Alger).

Les Pétroliers qui ont reçu le trophée des mains du ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Hattab, accompagné du président du Comité olympique et sportif algérien, Mustapha Berraf, décrochent à cette occasion la 19e coupe d'Algérie de l'histoire du club et s'adjugent le doublé Coupe-Championnat pour la 5e année consécutive.

Dans cette troisième finale consécutive opposant les deux clubs, le Cinq pétrolier a

creusé l'écart dès le premier quart et a réussi à maintenir cet avantage jusqu'au coup de sifflet final pour s'imposer avec un écart de 19 points (75-56).

Après un début de match marqué par beaucoup de pertes de balles et de maladresse aux tirs, les Pétroliers ont été les premiers à trouver les solutions en attaque en s'appuyant, notamment, sur la star de l'équipe Mohamed Harrat auteur d'un double-double (21 points, 13 points), malgré une expulsion dans le 3e quart après deux fautes techniques.

En tête de 13 points (21-08) à la fin du premier quart-temps, les joueurs du GSP ont continué à imposer leur rythme sur les Sétifiens en manque de réussite aux tirs extérieurs, 32% à 2 points et seulement 6% à trois points,

ce qui a permis aux Pétroliers d'accentuer leur avance au tableau d'affichage (37-22) à la mi-temps.

Au retour des vestiaires, les deux équipes ont musclé leur jeu en pratiquant un basket agressif et haché en défense, ce qui a provoqué beaucoup de fautes, mais tout en maîtrise et bien aidé par la maladresse des joueurs de l'US Sétif, le Cinq du GSP et réussi à maintenir l'écart à la fin du 3e quart (52-38). Dans le dernier quart-temps, les Sétifiens sont revenus à huit points (55-47), mais le GSP a pu compter sur l'expérience de ses internationaux Fayçal Belkhodja et Seddik Touati auteurs de 11 points chacun, pour faire remonter l'écart et sceller la victoire des Pétroliers.

Décès de l'ex-gardien de but du MO Constantine, Abdeslem Blame à 72 ans

L'ex-gardien de but du Mouloudia olympique de Constantine (MOC) des années 1960-1970, Abdeslem Blame est décédé vendredi soir suite à un malaise cardiaque, à l'âge de 72 ans, a appris l'APS, auprès de sa famille.

Abdeslem Blame faisait partie de la fabuleuse équipe du MO Constantine qui avait écrit en lettres d'or l'histoire du football constantinois par son jeu chatoyant avec les légendaires, Abdelhafid Fendi (Hfied), Abdelmajid Krokro, Rachid Khaine et autres Rabah Gamouh qui constituaient la triplette magique de l'attaque foudroyante des Blancs et Bleus de l'antique Cirta.

Le défunt avait évolué dans toutes les classes au MO Constantine et était dans l'effectif comme second gardien de but, lors des deux finales de la Coupe d'Algérie pour les saisons 1974-1975 et 1975-1976 qui ont opposé le MO Constantine au MC Oran et au MC Alger.

Après sa retraite, Abdeslem Blame, connu aussi pour sa grande gentillesse, a contribué à la formation de jeunes gardiens de but. Le défunt sera inhumé samedi, selon des membres de sa famille.

TRANSFERT / FRANCE : L'Algérien Ferhat sur les tablettes du FC Nantes



L'ailier international algérien du Havre AC (Ligue 2 française), Zinedine Ferhat se trouve sur le calepin du FC Nantes en vue de la saison prochaine, rapporte samedi la presse locale. Selon la même source, le club breton est prêt à déboursier la somme de 5 millions d'euros pour s'attacher les services de l'ancien joueur de l'USM Alger.

L'Algérien a terminé meilleur passeur de la Ligue 2 la saison dernière avec 20 offrandes en 35 matches disputés sous les couleurs du Havre qui a raté le 20 mai dernier l'accession en Ligue 1 après la défaite concédée contre l'AC Ajaccio en demi-finales des play-offs.

Ferhat (24 ans) avait rejoint le doyen des clubs français en 2016 pour un contrat de trois ans en provenance de l'USMA.

Il avait effectué son baptême du feu avec l'équipe nationale le 7 octobre 2017 lors de la défaite concédée par les Verts à Yaoundé face au Cameroun (2-0) en match comptant pour la 5e journée (Gr. B) des qualifications de la Coupe du monde 2018, lorsqu'il avait fait son apparition en cours de jeu.

APS

LIGUE 1 MOBILIS/USM ALGER : Le Bosnien Bazdarevic ne viendra pas

Le technicien bosnien Mecha Bazdarevic, qui devait diriger la barre technique de l'USM Alger en remplacement de Miloud Hamdi, a décidé de se rétracter, a appris l'APS vendredi auprès du club pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football.



L'ancien sélectionneur de l'équipe bosnienne (2014-2017) était même attendu samedi pour finaliser son engagement avec les "Rouge et Noir", comme l'a si bien indiqué mercredi à l'APS le chargé de communication du club algérois, Amine Tirmane.

Contre toute attente, Bazdarevic a décidé de faire marche arrière, mettant ainsi les dirigeants usmistes dans l'embarras, à trois jours de la reprise des en-

trainements prévue au stade Omar-Hamadi (ex-Bologhine).

En attendant la désignation d'un nouvel entraîneur, la reprise sera assurée par l'entraîneur Mustapha Aksouh, l'USMA était confrontée à un cas similaire en avril dernier quand elle avait annoncé l'arrivée de l'entraîneur marocain Badou Zaki, avant que ce dernier ne se rétracte.

Côté recrutement,

l'USMA a assuré jusque-là l'engagement de quatre joueurs : le défenseur rwandais Emery Bayesenge, le défenseur Mohamed Mezghrani, l'attaquant Aymen Mahious, et le défenseur Rayane Hais.

Les coéquipiers du défenseur international Farouk Chafaï effectueront un stage à Tunis du 23 juin au 4 juillet avant d'enchaîner avec un second stage à Nairobi du 7 au 16 juillet, en vue du match en déplacement

à Kigali le 18 juillet face aux Rwandais de Rayon Sport en match comptant pour la troisième journée de la phase de poules de la Coupe de la Confédération africaine (CAF).

A l'issue de la deuxième journée de compétition, les Usmistes trônent en tête du groupe D avec 4 points devant les Kényans de Gor Mahia (2 pts) et Rayons Sport (2 pts). Les Young Africans de Tanzanie ferment la marche (1 pt).

CHAMPIONNAT CROATE DE FOOTBALL : Hilal Soudani élu meilleur joueur de la saison 2017-2018

L'attaquant international algérien du Dinamo Zagreb Hilal Soudani, a été élu meilleur joueur du championnat croate de football pour la saison 2017-2018, a annoncé son club ce vendredi sur son site officiel.

Le deuxième meilleur buteur en activité de l'équipe nationale (22 buts) a devancé Borna Barisic (Osijek), Heber Araujo Dos Santos (Rijeka), Lovro Majer (NK), et Zoran Nizic (Hajduk

Split). Le joueur algérien avait reçu la même distinction à l'issue de la saison 2013-2014. Soudani (30 ans) a terminé la saison en tête du classement des buteurs avec 17 réalisations, devançant d'un seul but l'attaquant brésilien de Rijeka, Heber Araujo Dos Santos. Il a été retenu également dans de l'équipe-type du championnat pour la saison 2017-2018.

Avec son club, le natif de Chlef a

rempporté cette saison le doublé : Championnat- Coupe de Croatie. Il avait rejoint le Dinamo Zagreb en 2013 en provenance de Vitoria Guimarães (Div. 1 / Portugal) pour un contrat de quatre ans qu'il a prolongé en 2017 pour trois saisons supplémentaires. Soudani a fait son apparition en cours de jeu (85e) jeudi soir lors du match amical disputé face au Portugal à Lisbonne (défaite 3-0).

CORRUPTION : La Fifa suspend le président de la Fédération du Ghana

Le président de la Fédération de football du Ghana (GFA), Kwesi Nyantakyi, soupçonné de corruption, a été suspendu à titre provisoire par la Fifa, a annoncé vendredi l'instance internationale.

La veille, le gouvernement du Ghana avait annoncé qu'il avait "décidé de prendre des mesures immédiates" pour dissoudre la fédération ghanéenne de football, après les révélations explosives d'une enquête journalistique sur la corruption de dirigeants et d'arbitres.

M. Nyantakyi, également membre du Conseil de la Fifa, a été suspendu 90 jours à titre provisoire par le président de la chambre d'instruction de la Commission

d'éthique de la Fifa. Son dossier pourra ensuite être éventuellement transmis à la chambre de jugement. Dans un documentaire explosif présenté mercredi à Accra, des journalistes d'investigation affirment, images à l'appui, que le président de la fédération ghanéenne est impliqué dans plusieurs délits de corruption présumés mettant en jeu des millions de dollars de pots-de-vin.

M. Nyantakyi a été piégé par des journalistes se faisant passer pour des "investisseurs" potentiels à qui il fait miroiter de juteux contrats, dans un film, "Number 12", présenté en avant-première au Centre international de conférence d'Accra, en présence de

nombreux diplomates et responsables politiques.

Plusieurs dirigeants de la fédération et arbitres sont également filmés recevant des pots-de-vin pour influencer la sélection de joueurs ou truquer l'issue de certains matchs de première ligue.

Ce documentaire est le résultat d'une enquête de deux ans menée par un journaliste infiltré (et son équipe), Anas Aremeyaw Anas, connu au Ghana pour avoir révélé de nombreuses affaires de corruption ou d'abus de pouvoir dans le pays.

On y voit notamment Kwesi Nyantakyi proposer à de supposés investisseurs financiers (en fait des journalistes) de lui verser 11 mil-

lions de dollars pour leur faciliter l'accès à des personnalités clés du gouvernement ghanéen, dans l'espoir d'obtenir d'importants contrats dans les domaines de l'agriculture, de la construction et du pétrole.

Fin mai, la police ghanéenne avait ouvert une enquête sur des allégations de corruption à l'encontre du président de la GFA. Elle faisait suite à une plainte du chef de l'Etat Nana Akufo-Addo - basée sur l'enquête du journaliste - selon laquelle M. Nyantakyi avait utilisé "fraudeusement le nom et le bureau du Président" pour des affaires personnelles. M. Nyantakyi a été interrogé et relâché en attendant la poursuite de l'enquête dans son pays.

CLASSEMENT FIFA : L'Algérie perd deux places (66e)

La sélection algérienne de football a perdu deux places et occupe désormais le 66e rang mondial au classement mensuel de la Fédération internationale (FIFA) dont l'édition du mois de juin a été publiée jeudi.

Avec un total de 474 points, les hommes de Rabah Madjer occupent le 12e rang africain, derrière la Tunisie (21e, -7), le Sénégal (27e, +1), la RD Congo (38e, 0), le Maroc (41e, +1), l'Égypte (45e, +1), le Ghana (47e, +3), le Nigeria (48e, -1), le Cameroun (49e, +1), le Burkina Faso (52e, +2), le Mali (64e, +3) et le Cap-Vert (65e).

Ce dernier a perdu 7 places au classement de la FIFA en dépit de sa victoire surprise à Alger devant les Verts (3-2), vendredi dernier en amical.

La Gambie, prochain adversaire de l'Algérie au mois de septembre à Banjul dans le cadre de la 2e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations-2019, a gagné 3 places et occupe désormais le 172e rang mondial.

Quant au Portugal, que l'Algérie affrontera jeudi soir à Lisbonne en match amical, il est toujours au pied du podium (4e), derrière l'invincible trio Allemagne (1re), Brésil (2e) et Belgique (3e). Les Allemands défendent en Russie leur titre de champions du monde conquis il y a quatre ans au Brésil. Le Mondial-2018 doit débiter jeudi prochain, avec le match d'ouverture entre la Russie et l'Arabie Saoudite au stade Loujniki de Moscou. Le Top 5 de ce classement reste inchangé par rapport au mois précédent, avec l'Argentine toujours 5e.

Seul changement dans le top 10, l'Espagne recule de deux places au 10e rang, alors que la Pologne progresse à la 8e position. Le prochain classement mensuel FIFA sera publié le 19 juillet, soit quelques jours seulement après la finale de la Coupe du monde, le 15 du même mois.

CHAMPIONNAT TURC DE FOOTBALL / GALATASARAY : Départ imminent de Feghouli



Le milieu international algérien de Galatasaray (Div.1 turque de football) Sofiane Feghouli pourrait être transféré cet été après une seule saison seulement avec le club stambouliote, rapporte samedi le médias turc Milliyet.

Les dirigeants turcs "pensent sérieusement à vendre Feghouli qui dispose de plusieurs offres sérieuses pour éviter des sanctions de l'UEFA à cause du fair-play financier". Des clubs du Qatar, de Chine et Rennes (France) sont très intéressés par le profil de l'ancien joueur de West Ham, selon la même source.

La direction de Galatasaray s'est mise à table avec l'agent du joueur lors des jours précédents pour parler du gros salaire de Feghouli avec l'équipe.

Feghouli (28 ans) a réussi à s'adjuger le titre de champion avec Galatasaray pour sa première saison avec le club stambouliote qu'il avait rejoint en 2017 pour un contrat de 5 saisons en provenance de West Ham (Premier league anglaise). Il détient un bilan de 7 buts inscrits, toutes compétitions confondues.

Convoqué pour les deux prochains matchs de l'équipe nationale face au Cap-Vert (défaite 3-2) et devant le Portugal (défaite 3-0), Feghouli a justifié son forfait par une blessure au tendon d'Achille.

APS

Les défenseurs Yacine Salhi et Islem Chahrour signent pour deux ans avec le CS Constantine

Les défenseurs Yacine Salhi (ex-MO Béjaia) et Chahrour Islam (ex-Paradou AC), ont signé jeudi à Constantine un contrat pour les deux prochaines années avec le champion de Ligue 1 Mobilis de la saison 2017-2018, le CS Constantine.

Avec la venue de ces deux défenseurs, le club des Verts et Noirs a réussi à engager quatre nouveaux joueurs durant ce mercato estival après avoir recruté le meneur de jeu Kadour Beldjilali (ex-USM Alger) et le milieu de terrain récupérateur Fouad Haddad (ex-DRB Tadjenet).

Selon le manager général du club, Tarek Arama, les staffs technique et administratif du CS Constantine ont décidé en commun accord de recruter six (6) nouveaux joueurs et de prolonger le contrat des éléments importants ayant contribué au sacre du championnat afin de maintenir la stabilité du groupe et garder la même ossature de la formation de l'équipe.

Cette démarche permettra, a-t-il soutenu, de renforcer l'effectif avec des doublures dans chaque poste en vue de créer une motivation et une concurrence au sein du groupe et d'éviter d'avoir une crise au cas de blessure d'un joueur.

Le même responsable prévoit également de clore très tôt le chapitre du mercato avec la recrute-



ment "prochain" de l'attaquant Amine Belmokhtar (DRB Tadjenet), dont les négociations entre les deux parties avancent "dans le bon sens" et d'enchaîner avec l'engagement d'un joueur africain, dont le nom n'a pas encore été dévoilé par les responsables du club.

La cérémonie de signature des contrats des nouveaux joueurs a été effectuée au siège de l'équipe au complexe du chahid Hamlaoui en présence du manager général

du club et du staff administratif et en l'absence de l'entraîneur Abdelkader Amrani, actuellement en Arabie Saoudite pour accomplir le petit pèlerinage (Omra) et devra rentrer au cours de cette semaine.

Pour rappel, le champion d'Algérie en titre, a renouvelé les contrats des joueurs, Bencherifa Oualid, Nacereddine Zaalani, Houssein Lemane, Hocine Benayada, Abdenour Belkhir et Toufik Zerara.

TRANSFERT

Angleterre : Mahrez se rapproche de son rêve de rejoindre Manchester City

Le milieu international algérien Riyad Mahrez évoluant à Leicester City sera cédé à Manchester City pour la somme de 75 millions de livres, rapportait hier le Mail online.

Resté au sein de son club après l'échec de son transfert lors du mercato d'hiver, Mahrez, meilleur joueur de la Premier League anglaise en 2016, devrait rejoindre Manchester City au mercato estival, précise la même source. "Riyad Mahrez

semble se rapprocher de son souhait de rejoindre Manchester City", a écrit le Mail online qui ajoute que la star de Leicester sera transférée pour la somme de 75 millions de livres, soit un peu plus de 85 millions d'euros.

Le Daily Mirror a, pour sa part, souligné que l'accord du transfert du milieu de terrain des "Foxes" vers les "Citizens", champions d'Angleterre 2017-2018, était en bonne voie pour sa finalisation. Le

Mail online note que Mahrez, 27 ans, a connu une carrière "incroyable" à Leicester, remportant la Premier League en 2016 et marquant 39 buts en 139 matches.

Le milieu offensif de Leicester a disputé 36 rencontres de championnat la saison dernière, inscrivant 12 buts et délivrant 10 passes décisives.

Au mois de janvier, Leicester avait refusé une offre de Manchester City de 50 millions de livres plus

un joueur pour le transfert de Mahrez.

Les médias britanniques avaient alors rapporté que le transfert avait été avorté après que Leicester a exigé 80 millions de livres juste avant la fin du mercato hivernal. Mahrez est encore sous contrat jusqu'en 2020 avec Leicester qu'il a rejoint en janvier 2014 en provenance du Havre AC (France).

FOOTBALL/ANGLETERRE

La Premier League, plus riche que jamais, porte le marché européen du foot

Le Championnat de foot anglais se porte à merveille. La Premier League a même enregistré, sur la saison passée, les résultats "les plus impressionnants jamais observés", a indiqué jeudi le cabinet de conseil Deloitte, laissant entrevoir une ère de stabilité financière.

Ce constat, précisent les analystes, doit s'apprécier dans le contexte d'un marché européen qui tutoie les sommets, estimé à 25,5 milliards d'euros. Il est largement porté par le "big five", surnom des cinq grands championnats européens (Angleterre, Espagne, Allemagne, France, Italie), qui a généré 14,7 milliards d'euros sur la saison 2016/17, soit 9% de plus que la saison précédente. Dans la galaxie

très rentable du foot européen, l'Angleterre tire largement son épingle du jeu: la Premier League (7,4 milliards) pèse 86% plus lourd que la Liga, le championnat d'Espagne.

Symbole de cette solidité, cela fait désormais plus de cinq ans qu'aucun de ces clubs anglais n'a déposé le bilan.

Selon Deloitte, les mirobolants contrats de diffusions signés en Angleterre comme en France ont eu un impact décisif. "La situation financière du football européen semble plus saine qu'elle ne l'a été depuis un long moment, ce qui reflète la popularité mondiale de ce sport, le professionnalisme des principaux clubs et la force de la

réglementation", a commenté Tim Bridge, directeur du département sport business du cabinet. "Si la Premier League est clairement le leader du marché, nous nous attendons à observer une croissance régulière et un intérêt pour tous les championnats en Europe dans les années à venir", a-t-il ajouté.

collègue Dan Jones résume: "Les résultats financiers de l'exercice 2016/17 sont les plus impressionnants jamais observés".

"Juste une décennie plus tôt, 60% des clubs de Premier League connaissaient des pertes d'exploitation", rappelle l'analyste. Aujourd'hui, "tous les clubs sont rentables".

MAN UNITED OFFRE 40M€ POUR TALISCA !

Décidément, la formation de Manchester United est très active sur le mercato estival. Selon le journal O Jogo, les Reds Devils seraient passés à l'action concernant Anderson Talisca. Sous contrat avec Benfica, le milieu très offensif brésilien vient de passer deux belles saisons à Besiktas sous forme de prêt. Également dans le viseur de deux formations chinoises, ce dernier aurait fait l'objet d'une offre de 40 millions d'euros de la part du club mancunien.



PIRÈS VALIDE LA PISTE FELLAINI

Ancienne gloire d'Arsenal, Robert Pirès continue de suivre l'actualité des Gunners avec attention. Et le Français n'hésite pas à donner son avis, même sur les potentielles recrues. Justement, l'ex-ailier verrait d'un bon œil le recrutement du milieu de terrain Marouane Fellaini (30 ans), en fin de contrat avec Manchester United. "Moi, je pense que c'est un bon joueur, a déclaré le consultant de beIN Sports sur la chaîne anglaise Sky Sports. S'il voulait venir à Arsenal, ce serait une bonne nouvelle. Il a besoin d'un nouveau départ et je pense qu'avec la qualité qui est la sienne, il pourrait aider Unai Emery et l'équipe à être compétitifs l'an prochain." D'après le très sérieux The Times, le souhait de Pirès pourrait être exaucé rapidement.

Yaya Touré privilégie l'Angleterre

Malgré son appel du pied à l'OM, Yaya Touré, en fin de contrat à Manchester City, préférerait rester en Angleterre. Et ce afin de prendre sa revanche sur Pep Guardiola, comme l'a laissé entendre son agent.

Malgré sa petite saison à Manchester City (17 matches, 0 but, 2 passes décisives), Yaya Touré (35 ans) ne manque pas de courtisans. C'est en tout cas ce qu'a assuré son agent Dimitri Seluk au média russe Sport24. Et l'OM, envers qui Touré avait tenu des propos élogieux en début de semaine, ne semble pas être la destination rêvée de l'Ivoirien... « Yaya a beaucoup d'offres en provenance de plusieurs pays, où ils sont prêts à payer beaucoup d'argent, mais nous avons décidé de consacrer la saison prochaine à Guardiola et pour prouver aux fans de Manchester City que Yaya n'est pas fini pour le football. Il est plein d'énergie et veut jouer en Angleterre », a expliqué Seluk. Avant de préciser : « Je déclare officiellement que Yaya est prêt à s'engager en tant que joueur libre dans n'importe quel club anglais du Top 6 avec un salaire de 1€ par semaine. Mais avec un système de bonus. Je crois que Yaya ne dirait pas non à Arsenal, Chelsea, Manchester United, Tottenham et Liverpool. » Avis aux intéressés, Touré est sur le marché. Mais en premier lieu sur le marché anglais, on l'a bien compris !



TOTTENHAM PISTE GREALISH

Mauricio Pochettino a prévenu, s'il reste à Tottenham il veut des renforts. Le premier pourrait d'ailleurs être le joueur d'Aston Villa, Jack Grealish. Si l'on en croit le Telegraph, il serait même la priorité du technicien argentin et les dirigeants du club londonien pourraient déboursier 45 millions d'euros sur ce dossier pour lui offrir.

Salah se paie Sergio Ramos !

D'ordinaire très discret dans les médias, Mohamed Salah est sorti de ses gonds pour répondre à Sergio Ramos. Le défenseur central du Real Madrid avait joué les médecins et estimé que la blessure à l'épaule qu'il a infligé au Pharaon en finale de la Ligue des champions n'était pas si grave que ça.

"C'est drôle... Ma réponse, c'est que c'est bien que quelqu'un qui l'a fait pleurer te fasse rire ensuite", a asséné l'ailier de Liverpool dans les colonnes de Marca, avant d'ironiser : "Peut-être qu'il pourra aussi déterminer si je peux jouer la Coupe du monde ?". A cause de cette blessure, Salah risque de manquer au moins le premier match de l'Égypte au Mondial, contre l'Uruguay.

Ça se précise pour Jorginho

Sous contrat avec le Napoli jusqu'en juin 2020, Jorginho (26 ans) aurait fait savoir à ses dirigeants qu'il ne prolongerait pas son bail actuel. Cette décision aurait convaincu le Napoli qu'un transfert était inévitable. Selon les informations de Tuttomercatoweb.com, le milieu de terrain italien pourrait signer à Manchester City dès la semaine prochaine. Un accord devrait être trouvé rapidement même si Naples réclame 60 millions d'euros et que la dernière offre des Citizens reste inférieure (47 millions + 6 millions de bonus). En Premier League, Jorginho pourrait toucher environ 4,5 millions d'euros par an.



FÊTE - COMMERCE

Plus de 4.500 commerçants réquisitionnés pour la permanence de l'Aïd El-Fitr à Alger

Les services de la Direction du commerce de la wilaya d'Alger ont réquisitionné plus de 4.500 commerçants pour les deux jours fériés de l'Aïd El Fitr, a-t-on appris, hier du représentant de la Direction, Dehar Layachi.

Conformément à l'arrêté n 4191 du 20 mai dernier portant organisation de la permanence des commerçants et opérateurs économiques durant l'Aïd El Fitr, 4.595 opérateurs économiques et commerçants, sur un total de 8.779 dans la wilaya d'Alger, ont été réquisitionnés pour la permanence des deux jours fériés, a indiqué à l'APS, M. Dehar.

Il a précisé que "la réquisition relative aux commerçants à cette occasion ne concerne pas toutes les activités mais se limite aux prestations nécessaires au citoyen durant cette période, à l'instar des épicerie, des commerces de fruits et légumes et des boulangeries".

"Le taux des commerçants réquisitionnés pour cette occasion représente 52,33% du nombre total des commerçants et opérateurs économiques inscrits à Alger", a fait savoir M.

Dehar, ajoutant dans ce sens que 478 boulangeries sont concernées sur un total de 661 boulangeries.

S'agissant des denrées alimentaires et des fruits et légumes, 2160 commerces sur 4275 activant dans la wilaya d'Alger sont réquisitionnés pour assurer la permanence, soit 50,53%, a-t-il encore indiqué.

Pour ce qui est des autres activités telles que les cafétérias, les salons de thé, les restaurants,



fast-food et stations d'essence, 1934 structures seront mobilisées sur un total de 3825, soit 50%.

Cinq (5) minoteries et 9 laiteries seront également mobilisées pour assurer la permanence durant l'Aïd El Fitr et répondre aux besoins des citoyens, a-t-il ajouté.

M. Dehar a fait savoir que 92 équipes relevant de la Direction du Commerce comptant pas moins de 184 agents des différents corps de la répression des fraudes et de l'enquête économique veilleront au respect du programme de la permanence durant les deux jours de l'Aïd El Fitr. Les commerçants concernés ont été informés par procès verbal de l'obligation de respecter la réquisition et signé la

décision de permanence dont ils ont eu une copie, une sorte contrat entre eux et l'administration.

Toute infraction à cette décision expose les contrevenants à des sanctions administratives pouvant aller jusqu'à la fermeture.

Le représentant de la Direction du commerce d'Alger a ajouté que les pénalités et les mesures dissuasives consistent en des amendes allant de 100.000 DA à 300.000 DA selon la nature de l'activité exercée, outre la fermeture de un à deux mois (infraction au programme de la permanence).

En cas de non paiement de l'amende, le dossier du contrevenant sera soumis aux juridictions compétentes.

CORAN/CONCOURS

Sidi Bel-Abbès: ultimes phases du concours El Fares Abbassi de récitation du Coran

Le concours "El Fares Abbassi" de récitation et de tajwid du Coran, lancé à la moitié du mois de ramadhan à Sidi Bel-Abbès, a atteint les ultimes phases avant la finale prévue la nuit du 26^e jour du Ramadhan.

Selon le chargé de l'organisation de cette manifestation, Hachemi Lahcen, le concours, lancé à la bibliothèque communale "Naimi Abdelkader" de hai Sidi Yassine au centre-ville de Sidi Bel-Abbès, la 7^e édition a enregistré la participation de 520 récitants contre 380 l'année dernière.

Le champ de participation a été élargi pour toucher différentes communes de la wilaya après avoir été limité à Sidi Bel-Abbès. Plus de 70 participants, femmes et hommes, sont en compétition chaque soir.

Le jury de ce concours "Fares El Abbassi" de tajwid du Coran est composé d'imams, de cheikhs, dont cheikh Benslimane Abdelhalim et de l'universitaire Nemiche Zouaoui. Le concours, qui enregistre la participation de toutes les tranches d'âge soit de 4 ans à plus, vise à encourager la récitation du Coran et faire connaître les règles et principes du tajwid. Des prix seront décernés aux premiers lauréats de cette 7^e édition du concours, organisé par l'APC de Sidi Bel-Abbès en collaboration avec la Direction des affaires religieuses et wakfs.



ALGÉRIE - UE

Diffusion d'une vidéo attentatoire aux symboles de l'Etat: le Parlement européen exprime ses "regrets" à l'Algérie

Le Parlement européen a exprimé jeudi ses "regrets" à l'Algérie suite à la diffusion d'une vidéo attentatoire aux symboles de l'Etat algérien, enregistrée dans les espaces de l'UE et grâce à des moyens mis par celle-ci à la disposition des médias, a affirmé l'ambassade d'Algérie à Bruxelles.

Le chef de cabinet du président du Parlement européen, Diego Canga Fano "a exprimé à l'ambassadeur d'Algérie, Amar Belani, ses regrets suite à cet incident", a indiqué l'ambassade dans un communiqué.

M. Fano a affirmé à l'ambassadeur d'Algérie qu' "une enquête interne" a été menée par ses services pour connaître les circonstances dans lesquelles cette vidéo a été tournée, a ajouté la même source. "Les éléments de l'en-



quête ont fait ressortir que Mme Haddad-Lefèvre a délibérément enfreint les règles internes de l'institution et a abusé de la confiance des opérateurs du plateau de télévision du Parlement européen en dissimulant ses intentions malveillantes", a-t-on souligné.

Selon l'ambassade d'Algérie à Bruxelles, la direction générale de la Communication au Parlement européen a

adressé, suite à l'enquête, "une lettre d'avertissement" à Mme Haddad-Lefèvre.

La direction générale de la Communication au Parlement européen a décidé également le 6 juin, et à titre conservatoire, de suspendre l'accès de Mme Haddad-Lefèvre aux studios d'enregistrement de l'institution européenne, "jusqu'à ce qu'elle rende compte de ses agissements irres-

ponsables devant une commission appelée à statuer sur son accréditation", a-t-on encore affirmé. L'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles a "pris acte" de ces explications ainsi que des mesures adoptées en vue de "mettre un terme à cette manœuvre malveillante". Sur instruction du ministère des Affaires étrangères, l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Amar Belani, a effectué "une démarche pressante" auprès de M. Diego Canga Fano, afin de demander des explications et clarifications sur l'utilisation frauduleuse par la correspondante de la Chaîne satellitaire "Al-Hiwar TV" des installations du Parlement pour l'enregistrement d'une vidéo attentatoire à l'honneur et à la dignité des symboles et des institutions algériennes.

LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE

Une tentative d'introduction de plus de 3 quintaux de kif traité par trois narcotrafiquants marocains déjouée (MDN)

Une tentative d'introduction par trois (3) narcotrafiquants de nationalité marocaine d'une grande quantité de kif traité s'élevant à plus de trois (3) quintaux a été déjouée, vendredi près de la zone frontalière de Oued Smeira à Tindouf, par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

"Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et grâce à l'exploitation de renseignements, un détachement de l'ANP a mis en échec, aujourd'hui 08 juin 2018, près de la zone frontalière de Oued Smeira, wilaya de Tindouf/3 Région militaire, une tentative d'introduction par trois (03) narcotrafiquants de nationalité marocaine d'une grande quantité de kif traité s'élevant à trois (03) quintaux et (25) kilogrammes", précise le communiqué.

"Lors de cette opération l'un des narcotrafiquants a été abattu, après avoir tenté de prendre la fuite, de franchir avec force le barrage dressé par les forces de sécurité et refuser d'obtempérer", ajoute la même source.

Dans le même contexte, "des détachements de l'ANP ont déjoué, lors d'opérations distinctes menées à Souk-Ahras, Tébessa et El-Taref/5e RM, des tentatives de contrebande d'une grande quantité de carburant s'élevant à (12176) litres", tandis qu'un autre détachement de l'ANP a intercepté, à Tamanrasset/6e RM, "deux (02) orpailleurs à bord d'un véhicule tout-terrain chargé de (10) sacs de mélange d'or et de cailloux".

Par ailleurs, des détachements combinés de l'ANP ont saisi, à Biskra/4e RM, "sept (07) motocyclistes neuvés sans papiers", tandis que des Garde-côtes ont arrêté, "(29) immigrants clandestins de différentes nationalités à Tlemcen/2e RM", conclut le MDN.